

CHARTRES
Votre Ville

**BONNE
ANNÉE
2013**



Pour la S^t Valentin,
participez au week-end organisé
au profit de la lutte contre les maladies
génétiques orphelines et venez fêter les
5 ans de l'association NOS ANGES...

Samedi 16 Février 2013

14 h 00 / Conférence sur les maladies génétiques orphelines
Hôtel de ville de Chartres - salon Marceau (entrée libre)

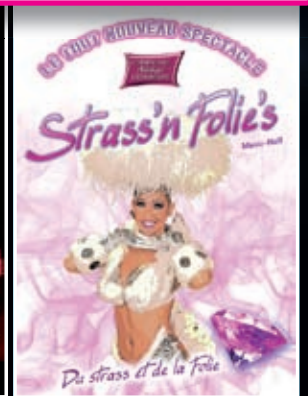
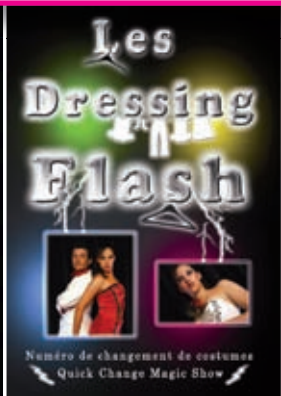
LES HYPERINSULINISMES :

un exemple de progrès de prise en charge diagnostique et thérapeutique
avec la participation du Professeur de Lonlay, du Docteur Brassier (hôpital
Necker) et avec la participation des médecins référents du Pôle Femme-
Enfant du centre hospitalier de Chartres



Loïc & Nathalie Decourtill

19 h 00 / Dîner spectacle dansant • Parc des Expositions - Chartrexpô - Chartres



Et de belles surprises vous attendent...

- TOMBOLA -

Menu S^t Valentin : 50 €
Menu enfant : 12 €

Réservation : 06 25 74 72 41
(dans la limite des places disponibles)

Dimanche 17 février 2013

14 h 30 / Spectacle de magie - Salle Chavannes - Morancez

**« VOYAGE »
avec Tolma**

Jeux pour enfants
& goûter : Entrée 3 €
(symboliques au profit des enfants)



avec le soutien du Pôle Femme-enfant du centre hospitalier de Chartres et des partenaires anonymes

www.nosanges.fr





Des vœux d'optimisme lucide

Je vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2013, pleine de bonheurs intimes et de joies personnelles.

Je sais aussi, pour vous rencontrer tous les jours, combien grandit l'inquiétude dans notre pays, et les Chartrains vivent aussi cette morosité inquiète.

J'ai donc envie de vous rassurer : notre équipe municipale fera tout pour préserver, autant que faire se peut, le dynamisme et la beauté de votre ville.

Vous pouvez déjà être sûrs aujourd'hui que les finances de notre cité sont bien tenues. Le budget 2013 que nous venons de voter montre clairement que nous tiendrons encore une fois, et pour la douzième année consécutive, nos engagements pris devant vous en 2001, et renouvelés en 2008 : les taux de votre taxe foncière et de votre taxe d'habitation baisseront à nouveau en 2013.

Cette continuité ne tient pas du fétichisme, elle a un sens. Les collectivités locales, à la différence de l'État, sont obligées chaque année de présenter des comptes en équilibre.

La « Règle d'Or » est pour nous une évidence permanente.

Mais surtout nous allons continuer à investir, pour l'avenir bien sûr, mais aussi pour le présent immédiat : les investissements, ce sont de nouveaux équipements, des travaux d'embellissement et de modernisation qui amélioreront votre cadre de vie, et aussi de l'activité pour les entreprises souvent locales, et donc leurs emplois, votre principale préoccupation.

Comme toutes les crises, celle que nous traversons, et qui est loin d'être finie, précipite les changements. Nous devons les anticiper. Notre projet de Pôle administratif en témoigne, celui du Pôle Gare également.

Ce dynamisme chartrain génère une vraie confiance, et les communes de la

Communauté du Bois-Gueslin qui viennent de rejoindre Chartres Métropole nous en donnent la preuve objective. C'est tout notre bassin de vie qui marche désormais du même pas.

Ce numéro de Votre Ville vous présente d'ailleurs certains chantiers qui progressent : les nouveaux logements du mail des Petits-clos sont en voie d'achèvement. Ils illustrent la modernisation à taille humaine de tout un quartier : après le groupe scolaire Henri IV, après le parc de l'avenue François Mitterrand et ses jeux, après le squash-badminton qui fait un triomphe, des logements modernes concrétisent cette volonté de mieux faire vivre ensemble les Chartrains : ils sont clairs, lumineux, à la fois ouverts et mieux isolés. Ils rassemblent propriétaires et locataires.

Le dessin de la future Maison Pour Tous symbolise également ce souci d'harmonie douce et accessible, que l'urbanisme d'aujourd'hui peut et doit favoriser.

Ce numéro vous décrit encore certaines de nos nombreuses activités sociales, il affiche notre priorité concrète pour les écoles de vos enfants, qui entrent de plain pied dans l'ère numérique.

Votre Ville vous raconte enfin les nouveaux triomphes d'un théâtre qui a rendu aux Chartrains l'envie d'y revenir en masse. Même les artistes de passage ressentent cet enthousiasme, comme madame Pietragalla l'a dit spontanément.

Alors, même si Chartres n'est pas une île à l'abri des tempêtes, j'espère et je veux tout faire pour qu'elle devienne un peu comme une bulle où l'on se sente bien, tranquille car l'on sait où l'on va...

Bonne année donc à tous. Ensemble !

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

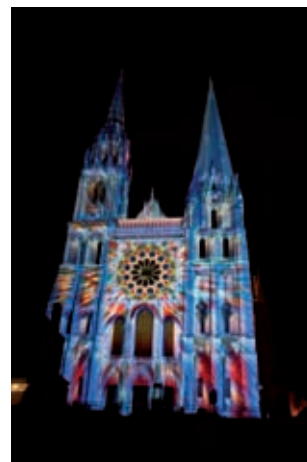
10 Mail et MPT des Petits-clos

Un quartier témoin



18 Animations et événements

240 manifestations chaque année !



CHARTRES Votre Ville

en COUVERTURE :

Le Conservatoire de Chartres à l'honneur :
le *Requiem* de Berlioz en la cathédrale
Saint-Louis des Invalides, le 25 novembre.
PHOTO Lucas Jacquemin

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 119
JANVIER 2013
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE
COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
MAXIME GUILLON
SEBASTIEN JANVIER
LUCAS JACQUEMIN

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABRÈGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

La 5^e modification du PLU a été engagée par le Conseil Municipal le 25 octobre 2012.

L'enquête publique est prolongée du 21 janvier au 22 février 2013. Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur, Monsieur Gondouin, à l'Hôtel de Ville, les :

- . lundi 21 janvier de 14h à 17h
- . vendredi 22 février de 14h à 17h

Réunion publique

Dans le cadre de l'aménagement du Plateau Nord-Est, une réunion publique se tiendra le 16 janvier à 19h, salon Marceau de l'Hôtel de Ville.

»» CCAS

22

Le maintien
à domicile et
l'hébergement



»» Sports à Chartres

28

Coup de sifflet
à la mi-saison



»» Culture

34

Théâtre, concerts,
spectacles



Fiscalité en baisse , investissements en hausse, mutualisation des services Ville/Agglo



Le Conseil Municipal du 20 décembre a adopté le Budget 2013 qui fixe les recettes et les dépenses prévisionnelles de la Ville de Chartres. La baisse des taux des impôts locaux va continuer. Les investissements resteront élevés, la mutualisation entre les services de la Ville et de l'Agglomération est engagée. Les explications de Franck Masselus, adjoint aux finances.

Votre Ville : Depuis six mois les Français et donc les Chartrains entendent les pouvoirs publics leur annoncer hausses d'impôts et nouvelles taxes. Qu'en sera-t-il pour la taxe foncière et la taxe d'habitation des Chartrains l'année prochaine ?

Franck Masselus : Nous allons continuer de baisser les taux de nos deux impôts locaux et donc tenir les engagements pris en 2001 et renouvelés en 2008. Cette continuité, douze ans après le début de cette politique, doit donner confiance aux Chartrains dans la gestion de leur ville. Notre politique est claire, elle s'inscrit dans la durée, elle garantit les grands équilibres de notre gestion.

Je rappelle qu'à la différence de l'Etat, les collectivités locales sont obligées de présenter des comptes en équilibre : nos opposants devraient avoir compris depuis longtemps qu'il est donc inutile de faire peur aux Chartrains chaque année.

J'ajoute que cette douzième baisse des taux doit particulièrement s'apprécier cette année, au vu du paysage fiscal national. Encore

plus que l'an dernier, nous serons bien les seuls à baisser les taux de nos impôts.

VV : Dans ce contexte national difficile, allez-vous garder les moyens de maintenir les investissements à un niveau très élevé ?

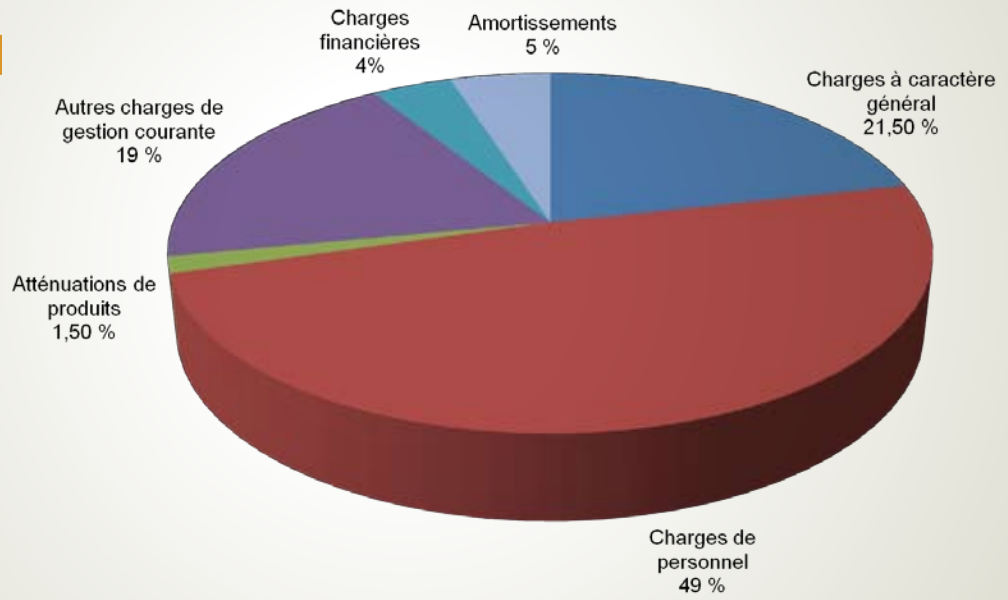
FM : 22 millions d'euros d'investissements en 2013, c'est davantage qu'en 2012 et supérieur à la moyenne annuelle des investissements que nous nous étions engagés à faire en 2008 et 2014. A côté de cela, notre endettement reste très acceptable puisque, si nous arrêtons d'investir pour rembourser nos dettes d'un seul coup, il nous faudrait moins de sept années pour y parvenir. Les investissements, c'est essentiel, encore plus en période de crise : au moment où tout se crispe, se rétracte, il faut garder les moyens de préparer l'avenir. Ce faisant, nous améliorons la qualité de vie des Chartrains, mais cet argent représente aussi de l'activité et de l'emploi pour les entreprises, locales pour beaucoup.

VV : Comment réussissez-vous

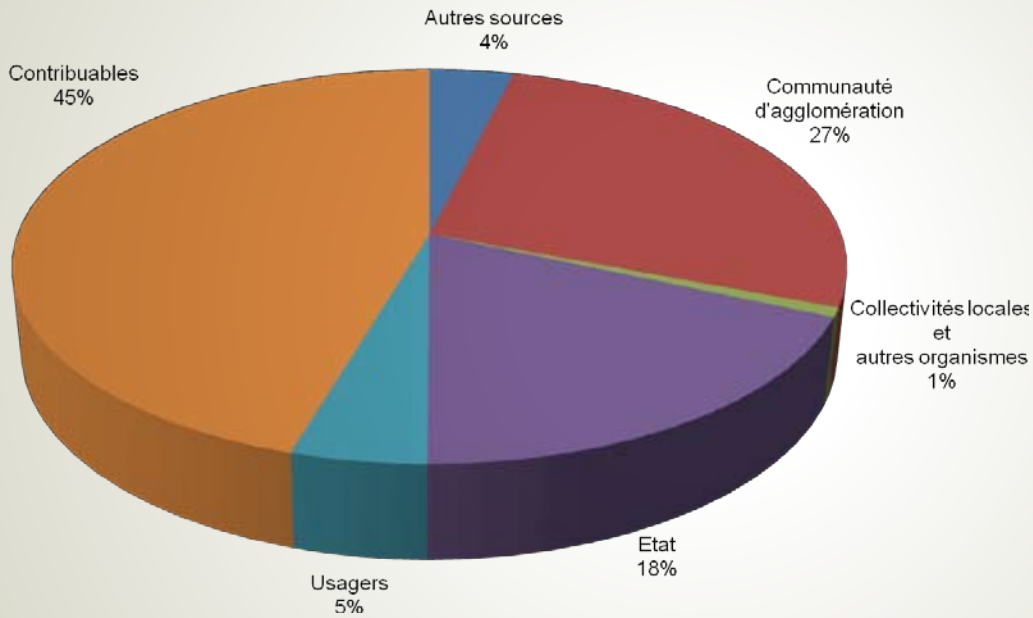
à conjuguer durablement les taux des impôts locaux et le maintien des investissements à un niveau élevé ?

FM : Nous avons réalisé depuis douze ans un immense effort de gestion et de maîtrise de nos charges de fonctionnement. Nous avons engagé une nouvelle étape cette année, puisque nous avons commencé à mutualiser et donc à regrouper les services de la Ville de Chartres et ceux de la Communauté d'agglomération Chartres Métropole. C'est aussi pourquoi nous avons besoin du nouveau Pôle Administratif place des Halles. Regardons les choses en face : les Chartrains veulent des services publics plus efficaces et plus rapides, mais aussi des impôts les plus légers possibles, et le tout en sachant que l'Etat a commencé à baisser les dotations de fonctionnement et d'équipement aux collectivités. Et cette baisse va encore s'amplifier en 2014, et les années suivantes. Jean-Pierre Gorges, et nous, son équipe, nous avons choisi d'anticiper cette évolution inévitable, pour éviter de la faire subir aux Chartrains.

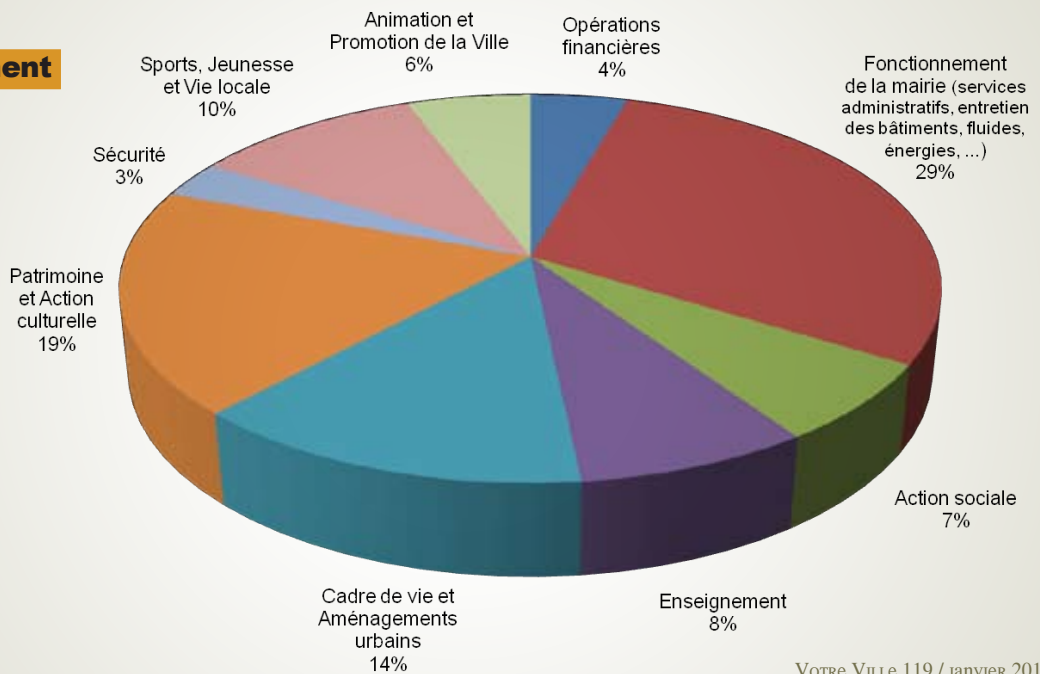
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement par politiques publiques



Propreté

Halte aux déchets sauvages !

Chartres s'est forgé une réputation de beauté et de propreté. Ces qualités dépendent d'efforts quotidiens. Malheureusement, de nombreux gestes d'incivilité sont encore constatés, et certains endroits servent périodiquement de dépotoirs. La Ville et l'Agglo ont mené conjointement une campagne de verbalisation, sous la conduite de Maria Chedeville-Jebli, conseillère municipale en charge de la Proximité et de l'Environnement.

Sacs poubelles, encombrants, emballages épars jonchant des trottoirs ne sont pas acceptables. Cercle vicieux, il suffit qu'un premier sac ou encombrant traîne pour que d'autres suivent. Plus de 5 tonnes de débris sont ainsi ramassées chaque année par les agents de la propreté de la Ville, en plus des déchets collectés par les services de Chartres Métropole. Sans compter que des conteneurs sont parfois bloqués par des objets qui n'ont rien à y faire : couettes, emballages volumineux, voire petit mobilier ou électroménager !

Outre l'irrespect dont témoignent ces comportements pour le travail des agents, ils nuisent à tous et coûtent cher. Les interventions de collecte et de nettoyage de dépôts sauvages, ainsi que la remise en état des matériels de collecte, sont financés, rappelons-le, par les impôts locaux !

Du 8 au 15 décembre, la campagne « coup de poing » qui a ciblé



de nombreux sites en hypercentre et périphérie a conduit à l'identification et à la verbalisation des contrevenants. Pour autant, comme le rappelle Maria Chedeville-Jebli, « nous sommes davantage dans une politique de sensibilisation que de répression. Nous n'avons établi que des amendes de deuxième classe (35 €). Je rappelle que le dépôt sauvage peut être verbalisé jusqu'à 1500 € ! En

outre, nous avons mené cette opération en l'annonçant au préalable. Le maire a d'ailleurs reçu de nombreux courriers exprimant un soutien à cette action. Pour l'instant, nous voulons croire à une amélioration de ces comportements. Espérons que cela fera partie des bonnes résolutions des personnes concernées. Malgré tout, s'il faut du répressif, nous y viendrons ».

Lors de cette opération, 31 dépôts sauvages ont été constatés, 11 procès-verbaux ont été dressés. Un rappel des usages a également été fait aux commerçants.

Rappel : est passible d'une amende de deuxième catégorie « *Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter [...] en lieu public ou privé à l'exception des emplacements désignés à cet effet [...], des ordures, déchets, déjections, [...] de quelque nature que ce soit [...] et le fait de ne pas respecter les conditions [...] de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures* ».

Pratique

Chartres métropole assure la collecte et le traitement des déchets. Chaque année, elle dote ses habitants en sacs poubelle pour les différents déchets à collecter. Ces sacs sont également disponibles toute l'année au service Déchets de Chartres métropole (3 rue Charles Brune à Lucé).

• Les sacs de plus de 100 litres ne sont pas acceptés en collecte porte à porte !

• Les conteneurs enterrés ne sont destinés qu'aux déchets dont ils portent la mention.

• Les encombrants sont collectés une fois par mois. Information disponible auprès de chartres métropole.

• Deux déchetteries sont disponibles : à Lucé (rue de la Taye, tél. : 02 37 30 22 09) et Champhol (rue Fontaine-Bouillant, tél. : 02 37 21 47 55).

Pour tous renseignements : tél. 0800 22 20 36 (numéro vert, appel gratuit d'un poste fixe).

Chaque mois dans votre quartier

Les élus à votre écoute

En ce début d'année, il est utile de rappeler les rendez-vous de la concertation permanente entre la municipalité chartraine et les habitants. Ainsi, mardi 8 janvier prochain, comme chaque mois, chacun d'entre vous peut rencontrer un élu de la municipalité à partir de 18 heures dans son quartier.

Les explications de Maria Chedeville-Jebli, conseillère municipale déléguée en charge de la Proximité et de l'Environnement.



Votre Ville : Depuis quand cette écoute décentralisée est-elle en place ?

Maria Chedeville : Le Maire a décidé de l'installer dès le début de notre mandat, en 2008. Il avait constaté lors des réunions publiques que certains préféreraient les tête-à-tête, les rendez-vous où il est parfois plus facile d'aborder certains sujets que lors des réunions de quartier, souvent plus générales.

VV : Pourquoi rappeler ces rendez-vous aujourd'hui ?

MC : En début d'année, il faut dire à ceux qui l'auraient oublié ou qui ne l'auraient pas su malgré notre communication, ou qui n'étaient pas chartrains lorsque nous avons instauré ce système, que chaque mois les adjoints et les conseillers municipaux viennent dans chaque quartier : chacun peut alors exposer son problème, expliquer sa doléance, ou

tout simplement poser les questions qui le préoccupent.

Vous savez, chacun voit, comme on dit «midi à sa porte», et un trou dans un trottoir peut empoisonner la vie d'un particulier davantage qu'une mesure d'ordre général. Et les gens veulent bien nous faire confiance pour moderniser et embellir la ville, mais à condition de savoir aussi et d'abord régler les petits problèmes du quotidien quand ils dépendent de nous.

VV : Est-ce que ces rendez-vous sont fréquentés ?

MC : Oui, si l'on considère qu'il y a aussi des réunions publiques de quartier, les informations du magazine Votre Ville ou le numéro d'appel d'urgence 02 37 88 44 44.

Cependant, j'ai constaté moi-même que les gens hésitent parfois à se confier, à faire la démarche, à poser leurs questions... Voilà pourquoi je reviens leur dire aujourd'hui qu'ils sont les bienvenus ces mardis soir où nous les recevons, dans leur quartier. Ce sont d'ailleurs souvent des élus qui habitent le quartier, qui les attendent.

À partir du mardi 8 janvier, les permanences des élus se tiennent tous les premiers mardis du mois de 18h à 19h30 à l'Hôtel de Ville, aux abbayes Saint-Brice, aux MPT de Beaulieu, Saint-Chéron, du Forum de la Madeleine, Bel-Air, Rechèvres, et aux écoles Le Grand-Jardin, Jules Ferry, de la Brèche et François-Villon.

Mail et MPT des Petits-clos

Un quartier témoin



En attendant commerces et jardins...

Fin décembre ont été livrés les premiers logements du mail des Petits-clos. L'intégralité du programme sera disponible à la fin du premier trimestre 2013. En parallèle, la Ville donne le feu-vert au chantier de la nouvelle MPT des Petits-clos. Ouverture, mixité, qualité architecturale...

Le projet architectural sera livré dans son intégralité à la fin du premier trimestre 2013.



Initié pour le renouvellement du quartier de Beaulieu, le mail des Petits-clos, avec son ensemble de logements, de services et de commerces à proximité de l'école Henri IV et du récent club de squash, matérialise l'esprit-même de la politique de mixité urbaine et de qualité de vie de la Ville. Des logements privés et publics de qualité disponibles en location ou accession à la propriété... de l'esthétique, de la fonctionnalité, un environnement paysager et ouvert... telles étaient les lignes directrices du cahier des charges de ce nouveau pôle urbain.

Pas de cloisonnements

Les huit bâtiments du mail sont comme posés dans un parc, de part et d'autre d'une promenade centrale. L'ouverture est l'un des maîtres-mots du projet : les cheminements au sein du mail sont entièrement traversants, d'est en ouest et du nord au sud. Sur la même idée, chaque bâtiment est organisé autour d'une ouverture transversale qui sera habillée de plantes. Sans cloisonnements, les corps de bâtiments se répondent les uns les autres et donnent tout leur sens aux espaces de rencontre.

Pratique et de qualité

Construits selon les normes BBC (bâtiment basse consommation), les bâtiments offrent des logements de qualité, du T1 au T5, desservis par des ascenseurs vitrés, des cages d'escalier et des coursives ouvertes. Dans les appartements, de grandes surfaces vitrées font généreusement entrer la lumière tandis que de



Qui fait quoi ?

- L'équipe municipale impulse une politique de renouvellement urbain et définit les orientations en termes d'urbanisme, de logement, de services, d'accessibilité
- La SEM Chartres développements immobiliers est maître d'ouvrage. Elle définit le cahier des charges, ouvre les concours d'architectes et les appels à maîtrise d'œuvre
- Le cabinet Brullmann-Crochon a conçu l'architecture du projet
- Chartres Habitat acquiert 32 % du parc immobilier, quelle attribue à la location sociale ou destine à l'accèsion à la propriété

Un urbanisme ouvert à taille humaine : des bâtiments moins hauts, plus petits, des espaces plus aérés.



nombreuses terrasses ou balcons ouvrent les intérieurs sur le parc. Dans le respect de la politique en matière de nouveaux logements, chaque logement est livré avec une place de parking en sous-sol, ouverte ou en boîte, et une option pour une seconde.

Enfin, pour favoriser la vie de quartier, quatre des bâtiments accueillent en rez-de-chaussée des locaux de commerces ou de services de proximité. A terme, le mail comportera les indispensables : boulangerie, supérette, bar-tabac, pharmacie, Poste, Caisse d'épargne...

La vie en vert et en couleurs

Outre ses qualités d'ouverture sur la ville, le mail des Petits-clos se caractérise aussi par une recherche architecturale et paysagère évidente. Les volumes sont rythmés par les ouvertures végétalisées et les extensions de certains appartements, comme des boîtes colorées suspendues. Les façades, en camaïeux de rouges, jaunes, verts et bleus, offrent des nuances



Appartement témoin : la lumière est omniprésente.

mouvantes selon les ensoleillements.

Le vert y est également très présent : de grandes balconnières plantées offriront bientôt de petits jardins suspendus qui prolongeront verticalement le paysage du mail, peu à peu aménagé. Une promenade de bois, des plantations évoquant des prairies, des pièces d'eau, des jeux pour les enfants... ce quartier est réellement un espace de vie au plein air.

Le mail des Petits-clos en chiffres :

- 1 projet urbain
- 5 traversées
- 8 bâtiments
- 10 commerces
- 146 logements (10 350 m²) dont 48 logements sociaux
- 338 places de parking

La future MPT de Beaulieu

Élégante et intelligente



Dans la logique de rénovation du quartier, la future MPT trouvera sa place sur l'actuelle place du Parc, à deux pas de l'école Henri IV, du mail des Petits-clos, du skate-park et du stade à la pelouse synthétique. Comme jamais auparavant, ce pôle urbain constituera un carrefour de rencontre entre logements, commerces et services, enseignement et loisirs sportifs et associatifs.

Sur 600 m², ce futur équipement répond aux insuffisances de l'actuelle MPT, place de Beaulieu. Ovoïde, fonctionnelle, cette Maison Pour Tous joue la carte de la modularité : ici une grande salle polyvalente de 230 m² se change en deux ou trois petites salles, là une salle d'accueil de 100 m² se cloisonne en deux à la demande. En parallèle, un bureau d'accueil favorise les rendez-vous confidentiels.

Ce puzzle de volumes ouvre le bâtiment : tout autour, des espaces de jardin se compartimentent par un jeu de parois coulissantes en fonction des besoins de tel ou tel événement. Idéal pour les beaux jours !

La MPT, de plain pied, aux formes courbes et douces, se fond dans le paysage, entre le skate-park et la noue végétalisée. Mais elle a son caractère et joue tout de même la coquette en signalant sa présence par une petite « folie ».

Quelques chiffres ronds pour une MPT ovoïde :

- 1 niveau principal de plain pied
- 600 m² de superficie
- 7 locaux
- 2 grandes salles, modulables en 5 petites
- Coût du projet : 1,5 million d'euros

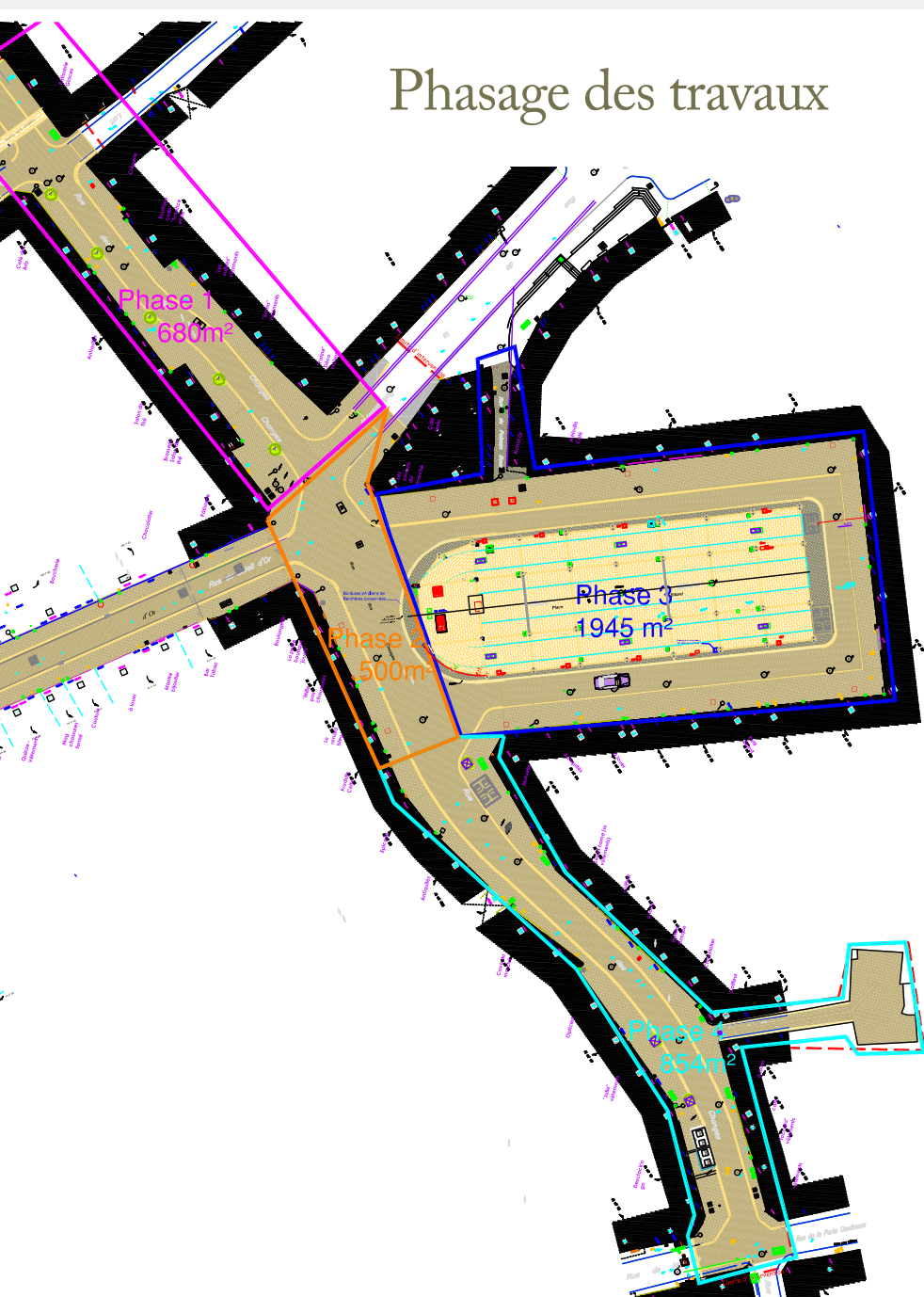
Le local technique de ventilation, seul élément en étage, adopte l'aspect d'un balcon rouge surélevé, bien visible. Il s'agit en effet d'attirer l'attention : destinée à héberger expositions, manifestations associatives ou rendez-vous familiaux, la MPT compte surtout ne pas se faire oublier !

Maîtrise d'ouvrage :
SPL Chartres aménagement
Architecture : atelier Poisson-D'Ardigny-Pichot

Travaux rue des Changes et place Billard

Un chantier avec mention

Le 29 novembre, Véolia effectuait le dernier raccordement d'eau potable rue des Changes avec... quatre semaines d'avance. Une avance permise par une météo très clémente, et une organisation rigoureuse des interventions des différents intervenants : équipes municipales, de l'Agglomération et concessionnaires (Véolia, ERDF, GRDF). Après quinze jours de « trêve », une nouvelle tranche de travaux débute.



Phasage des travaux

A partir du 7 janvier, GRDF procèdera à la rénovation du réseau du gaz de ville du cloître Notre-Dame vers la rue des Changes. Cette dernière intervention devrait se finir aux alentours du 12 février.

Le mois de janvier sera surtout concerné par le début des travaux d'aménagement de surface.

Depuis la porte des Changes (au carrefour des rues des Changes et Serpente), les entreprises commenceront à donner à ce quartier son nouveau visage, à l'identique, rappelons-le, de la rue du Soleil d'Or. Cette première phase d'aménagement devrait se terminer vers la mi-février, avant que le chantier n'évolue vers la place Billard (de mars à mai) et le bas de la rue des Changes (de mai à juin). En surface et en sous-sol, la réfection de la voirie se fera concomitamment à l'intervention de Chartres Métropole pour l'enfouissement des nouveaux conteneurs et le raccordement des caniveaux à fente au réseau d'eau pluviale. Les zones de stockage de chantier seront implantées, selon le calendrier, place Billard ou place de la Poissonnerie.

Pour mémoire, cette opération de renouvellement urbain se terminera, en juin, au carrefour de la rue de la Pie.

[Retrouvez l'interview d'Élisabeth Barrault sur Chartres.fr](#)

Réfection de l'église Saint-Brice

Retour au roman

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint-Brice, commencés il y a deux ans sous l'autorité de M. Calvel, architecte en chef des Monuments historiques, battent leur plein et touchent à leur troisième et dernière phase.



Le 17 décembre : pose de la charpente des bas-côtés.

L'église Saint-Brice, dont les origines se trouvent sur la fondation d'un temple antique, a été érigée au très haut Moyen Âge. De siècle en siècle, elle a connu des réfections, réarrangements, modifications... liées à des volontés de la faire évoluer selon les tendances architecturales ou de subvenir à des besoins de rénovation. Autant de mutations qui en ont fait aujourd'hui un patchwork dont les pièces ne constituent plus une image très nette et qui, d'ailleurs, ne jointent plus vraiment non plus.

La toiture, dont la rénovation est particulièrement complexe, illustre bien ce propos.

La nef, qui date des 15^e-16^e siècles, a connu une rénovation intérieure drastique qui a toutefois préservé sa charpente haute. Les charpentes des bas-côtés ont,

elles, connu des réfections sommaires. Au fil des siècles, les infiltrations ont fait leur chemin et la toiture menaçait ruine. Le chantier devenait urgent.

Les premières tranches

La première tranche de travaux, initiée en 2010, concernait la charpente des bras du transept, de style roman. La réfection en a rendu visibles les bois considérables, cachés jusqu'à présent par un plafond «en bois d'allumettes» sans légitimité historique ni intérêt esthétique.

La réfection de la toiture des deux bas-côtés de la nef constitue la deuxième tranche de ce chantier, actuellement en cours. Là, les bois retrouvent également leur visibilité et l'essentiel de la toiture sera alors hors d'eau. Une fois cette deuxième tranche ache-

vée, le bâtiment pourra à nouveau être ouvert au public.

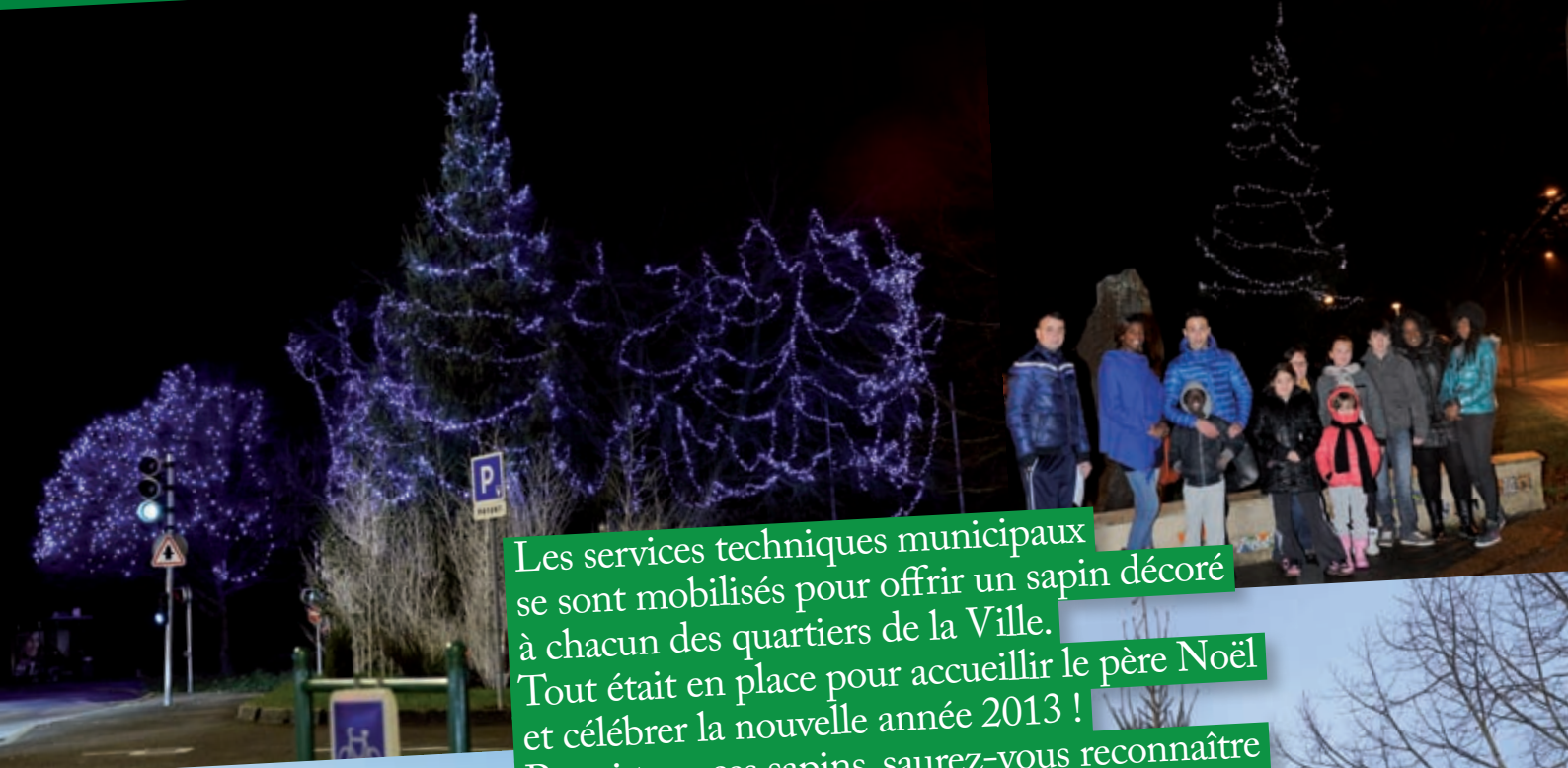
Vers la fin du chantier

La dernière tranche consistera à remettre en l'état le tour du chœur. Actuellement en ardoise médiocre, cette toiture a vraisemblablement été abaissée lors d'une rénovation du 19^e siècle sans doute faite à l'économie. Elle sera entièrement déposée, avant que la réfection ne commence, au deuxième semestre 2013. La charpente retrouvera une pente plus prononcée, avec un faite plus élevé et un dessin plus rond, plus propre au style roman.

Le chantier devrait être clos fin 2013 et l'église rendue au culte. Des visites devraient être organisées à l'occasion des Journées du patrimoine.

Fêtes de fin d'année

Mon beau sapin !



Les services techniques municipaux se sont mobilisés pour offrir un sapin décoré à chacun des quartiers de la Ville. Tout était en place pour accueillir le père Noël et célébrer la nouvelle année 2013 ! Parmi tous ces sapins, saurez-vous reconnaître celui de votre quartier ?





En haut à gauche, puis dans le sens des aiguilles d'une montre : porte Morard, les Hauts-de-Chartres, place des Halles, la Croix-Bonnard, l'Hôtel Montescot, les Comtesses, Beaulieu et la Madeleine.

2013, ses fêtes, ses animations, ses événements

240 manifestations chaque année !

Après les fêtes de la fin d'année 2012, la Ville de Chartres prépare le programme des animations destinées aux Chartrains et à leurs visiteurs pendant toute l'année 2013. Poursuite de la modernisation de Chartres en Lumières, organisation de belles manifestations sur les boulevards, soutien augmenté aux Estivales de Chartres...

Laurent Lhuillery, adjoint au Maire en charge de à l'animation et aux événements, nous en dit plus.



Votre Ville : Que va-t-il se passer à Chartres en 2013 ?

Laurent Lhuillery : Au moins autant de manifestations et d'événements qu'en 2012, et il y en a eu beaucoup. Regardez votre magazine *Votre Ville* ou votre quotidien local du vendredi et vous verrez qu'il se passe énormément de choses à Chartres, toute l'année.

J'ai recensé pour ma part 240 manifestations qui se déroulent sur le domaine public chartrain ! Cela va du pèlerinage au salon des Associations, en passant par la Saint-André et toutes les expositions et manifestations des très actives et très nombreuses associations chartraines, que nous soutenons financièrement et surtout matériellement.

Nous voulons mieux organiser cette activité intense, et surtout

davantage occuper les grands trottoirs des boulevards. Ce lieu de passage devient progressivement aussi le lieu privilégié des grands rendez-vous. Récemment, les photographes, les grapheurs y trouvent un espace d'expression privilégié. Les idées ne manquent pas, mais il faut aussi élargir notre calendrier, pour mieux occuper l'espace et le temps de l'année, sachant que la météo reste un facteur et une limite incontournable.

VV : Commençons par Chartres en Lumières. La saison commencera quand ?

LL : Nous commencerons le 13 avril, et la Fête de la Lumière aura lieu le 21 septembre. Pour la première fois, nous ne l'organiserons pas le même week-end que les Journées du Patrimoine,





La Fête des vendanges



Le Salon des associations



La Fête de la lumière

pour que chacun puisse profiter au mieux des deux événements.

Je crois pouvoir dire que tout le monde a apprécié la nouvelle mise en lumière du Portail Royal. Nous allons donc aussi renouveler les scénographies du Portail Nord et du Portail Sud, de façon à offrir aux yeux du public une nouvelle vision de l'ensemble de la cathédrale. Ce renouvellement se poursuivra les années suivantes avec d'autres monuments.

La Fête de la Lumière utilisera toujours davantage les nouvelles techniques d'animation lumineuse, comme le « mapping » par exemple. Cet événement doit devenir encore davantage un moment de création.

VV : A la belle saison, l'association Chartres Estivales accumule les succès publics. Allez-vous l'aider à faire encore davantage ?

LL : Evidemment ! D'abord parce qu'ils le méritent, comme tout un chacun peut le constater. Nous aidons ces bénévoles en leur affectant du personnel et



Les Estivales de Chartres

des moyens matériels de soutien. Nous allons encore les augmenter, de même que leur subvention municipale. Et puis, ils vont disposer dès l'été

prochain d'un « théâtre » tout neuf, puisque la place Billard (et sa halle) sera totalement réaménagée d'ici là. C'est tout le quartier qui va en bénéficier.

A partir du 9 janvier,
les soldes de l'Union
des Commerçants
de Chartres (UCC)

Des soldes très attendus

Les soldes permettent aux consommateurs d'acheter des produits à tarif réduit, ce qui surtout en période de crise, est très apprécié. Depuis 2009, il existe deux types de soldes : les fixes (5 semaines l'hiver et 5 semaines l'été) et les flottants, deux semaines par an, ces derniers ne pouvant être programmés qu'à 5 semaines des soldes fixes, au libre choix du commerçant.

«Les soldes fixes commenceront le mercredi 9 janvier 2013 et se termineront le mardi 12 février 2013», annonce Juliette Pichot, vice-présidente de l'Union des Commerçants de Chartres (UCC).

«En ce moment, nous préparons les fêtes de fin d'année (ndlr : interview du 4 décembre). Après, on aura une période plus calme. Les soldes sont très attendus par les consommateurs. Cela commence souvent très, très fort. Nous sommes aussi tributaires de la météo.»

Juliette Pichot l'affirme : *«Les gens sont beaucoup plus sensibles aux prix pratiqués qu'auparavant. Et depuis deux ans, il y a les soldes flottants : deux semaines que le commerçant utilise comme il le souhaite. L'ambiguïté, c'est que certains consommateurs risquent de ne plus savoir quand ont lieu les véritables soldes saisonniers, deux fois par an. Chacun doit bien comprendre cette distinction, et savoir que les soldes officiels, ceux qui concernent tous les magasins, ont lieu en janvier-février et en juin-juillet.»*

Pour Christian Gorge, adjoint au maire chargé du commerce, *«effectivement, les soldes flottants peuvent dérouter les consommateurs. Mais le fait est qu'en période de crise, la liberté de vendre à prix réduits est un facteur de stimulation des ventes... et des achats.»*



Juliette Pichot et de Christian Gorge.

Personnes âgées, aide aux handicapés

Les solutions du CCAS

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont encadrés par les budgets M22. Définis chaque année en octobre lors du Conseil d'Administration du CCAS, ils sont ensuite proposés aux organismes de tutelle, comme le Conseil général et l'ARS (Agence Régionale de Santé). Ces établissements et services évoluent dans un environnement législatif sans cesse renouvelé. Certains de nos usagers connaissent notamment l'APA (Allocation Personnalisée à l'Autonomie), mise en service il y a quelques années seulement.

Le CCAS de la Ville de Chartres propose cinq grands axes d'accompagnement pour ses usagers dans le cadre de ces financements, répartis entre les services de maintien à domicile et ceux de l'hébergement. Tour d'horizon de ces prestations, essentielles aux personnes âgées.

Les services de maintien à domicile

L'aide à domicile

Le service du CCAS dit « prestataire » d'aide à domicile a pour mission de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Il fournit une aide pour les travaux courants d'entretien du logement et du linge, les courses et les repas, l'aide à la personne pour les transferts, la toilette, l'habillage ainsi que les déplacements. Les interventions du service sont l'occasion de s'assurer que tout va bien, qu'il s'agisse de confort, de santé ou de sécurité. Près de 500 personnes bénéficient actuellement de ce service qui représente 60 000 heures d'accompagnement en 2012.

Tél. 02 37 18 47 20

Les soins à domicile

Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers À Domicile) intervient pour des actes de soins infirmiers à domicile auprès des personnes



âgées, adultes handicapées et atteintes de la pathologie d'Alzheimer. Ces soins permettent d'éviter ou d'écourter les séjours hospitaliers et de maintenir le bien-vivre chez soi. Le suivi du SSIAD peut aller de quelques semaines à plusieurs mois. Des soins réguliers sont ainsi dispensés à 110 personnes, ce qui représente, par mois, 3500 visites des aides soignantes du service, et plus de 1300 actes infirmiers réalisés par les infirmiers libéraux conventionnés avec le SSIAD. Les plages horaires du service s'élargissent en 2013, de 7h00 le matin à 22h le soir. Un investissement humain qui justifie bien l'arrivée des voitures de service (voir page 26).

Tél. 02 37 18 47 24

La restauration

Se faire de bons petits plats, c'est bien, mais encore faut-il en avoir l'envie et la possibilité ! Le CCAS propose ainsi aux personnes âgées ou dépendantes un service de restauration, soit à domicile, soit en foyers-restaurants. Le service de restauration livre à domicile une centaine de repas par jour. Les foyers-restaurants sont un lieu privilégié pour se rencontrer. Ils ont une capacité d'accueil quotidienne de 150 personnes.

Tél. 02 37 18 47 45

Le maintien à domicile est géré par le pôle gérontologique, 2, rue de l'Automne ensoleillé à Chartres.



La résidence Marcel Gaujard

Une capacité d'hébergement sur la ville

Les foyers logements

Vivre chez soi toute sa vie reste un objectif prioritaire pour les séniors. Ce souhait nécessite un environnement adapté. Les résidences Silvia Monfort et Marcel Gaujard proposent l'alternative de logements indépendants entourés d'un service collectif garantissant une sécurité et un confort quotidiens. A Chartres, ces établissements offrent une capacité d'hébergement de 100 appartements :

- en basse-ville, résidence Marcel Gaujard, tél. 02 37 91 27 00 ;
- en centre-ville, résidence Silvia Monfort, tél. 02 36 67 30 03.

La Maison de Retraite Marcel Gaujard

L'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) s'adresse exclusivement aux personnes âgées dé-



Résidence Silvia Monfort

pendantes ne pouvant plus vivre à domicile.

L'établissement situé en basse-ville accueille 25 personnes. Il offre la possibilité d'un accueil temporaire avec pour objectif une aide aux aidants familiaux. Tél. 02 37 91 27 05.

CCAS de Chartres, 32 boulevard Chasles, 28000 Chartres, tél. 02 37 18 47 00.

Le budget M22 en chiffres (par an)

- 5 185 000 euros
- 15 600 actes infirmiers à domicile
- Près de 51000 repas servis
- Plus de 300 animations en résidences pour personnes âgées
- 100 logements en résidences



[Découvrez toute l'offre sociale de Chartres sur Chartres.fr/sante-social](http://Chartres.fr/sante-social)

Centre Communal d'Action Sociale

19 voitures pour le SSIAD de la Ville de Chartres

Dix-neuf Renault Twingo sont en cours de livraison au CCAS de la Ville de Chartres. Une qualité de service optimisée pour les patients suivis par le SSIAD !

Ces véhicules, en contrat de location, sont destinés au personnel du SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) et notamment à son équipe d'aides soignantes.

«Le SSIAD est un service du CCAS qui a pour objectif de maintenir au domicile les personnes âgées et les adultes handicapées en leur prodiguant des soins infirmiers de confort et relationnels afin de compenser leur perte d'autonomie», indique Marie-Pierre Leterrier, directrice du service retraités et personnes âgées au CCAS.

«365 jours sur 365, et par tous les temps, une équipe de trente-deux personnes, en majorité des aides soi-



Les équipes des aides soignantes du SSIAD de la Ville de Chartres.

gnantes, œuvre pour répondre aux besoins des Chartrains. Le SSIAD intervient également sur 34 communes du département –les 3 cantons de Chartres, canton de Lucé et canton de Mainvilliers-. Le véhicule représente pour les aides soignantes un outil quotidien et indispensable pour assurer leurs missions, pour aller et venir d'un domicile à l'autre, pour s'assurer du confort des patients dont elles ont la charge, pour revenir exercer une surveillance ou un geste

de confort. Elles attendent donc avec impatience ces véhicules qui, outre l'anecdote de revêtir les couleurs de Noël, leur apporteront un confort de travail indéniable et, par ricochet, participeront à la qualité de la prise en charge du patient».

SSIAD

Pôle gériatrique du CCAS
2, rue de l'automne ensoleillée
28000 Chartres
Tél. 02 37 18 47 24

Le SSIAD délivre des soins qui permettent :

- d'éviter ou écourter l'hospitalisation des patients lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile ;
- de faciliter le retour à domicile ou en établissement non médicalisé à la suite d'une hospitalisation ;
- de prévenir ou retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et l'admission en institution.
- de prendre en soin les personnes présentant la pathologie d'Alzheimer ou apparentée ;
- d'accompagner la fin de vie.

Optimiser la qualité des soins chez l'utilisateur... deux exemples :

• Pour une prestation garantie :

Les aides soignantes du SSIAD passent une partie importante de la journée au volant de leur véhicule. Du fait de leur activité professionnelle, elles sont exposées au risque routier. Disposer d'un véhicule de service c'est l'assurance d'avoir toujours un véhicule entretenu régulièrement, de pouvoir disposer d'un véhicule de rechange en cas de panne, d'un matériel adapté à chaque saison et notamment sur la période hivernale.

Pour le patient, c'est la garantie du soin effectué.

• Pour une couverture horaire élargie :

La mise à disposition de véhicules de service permet une organisation différente. Désormais, les aides soignantes du SSIAD de la Ville de Chartres proposent leurs services entre 7 et 22 heures (au lieu de 20 heures auparavant) selon l'état de santé et les besoins du patient. Elles peuvent donc également effectuer un troisième passage en après-midi pour dispenser des soins de confort.

Pour le patient, c'est la garantie d'une prestation adaptée.

Les graminées, une plante facile à cultiver



Votre Ville s'est adressé à un spécialiste du jardinage, Laurent Guillemain, chef d'équipe jardinage/fleurissement à la régie Espaces verts au sein de la direction du Centre technique municipal. Il nous explique comment entretenir les graminées situées en grande quantité dans le quartier de la Madeleine et dévoile la recette pour en planter dans son jardin.

Elles peuvent mesurer jusqu'à 1,80 m de hauteur. Les graminées, de formes et de couleurs différentes, sont des plantes faciles à cultiver, ce qui justifie l'intérêt croissant qu'elles suscitent. S'épanouissant en toutes saisons, elles s'intègrent parfaitement dans les massifs de plantes vivaces en leur donnant un aspect léger et aérien. En vous promenant dans le quartier de la Madeleine, plus précisément avenues Aristide Briand et des Sablons, vous croiserez des centaines de pieds de graminées, appelés aussi miscanthus ou roseaux de Chine. Elles ont été plantées en 2005 dans le cadre de la résidentialisation et de la requalification paysagère du quartier de la Madeleine. L'entretien est simple. Selon les variétés, les graminées commen-

cent à fleurir en juin. Une seule taille annuelle intervient courant janvier avec un taille-haies qui permet de supprimer les chaumes desséchés jusqu'au sol. *«Si besoin, un paillage est réalisé après la taille, suivi d'un désherbage manuel au cours de l'année».*

Les graminées sont décoratives en hiver par leur couleur, leur silhouette ou lorsque le givre s'accroche à leur feuillage. Elles sont disposées de façon variable selon le type d'inflorescence (épis, épis lâches, panicules) en jouant sur les hauteurs, les couleurs du feuillage et les ports de plantes.

Les graminées ne sont pas très gourmandes en eau. Des centaines d'espèces existent dans le monde entier. *«Le bambou est considéré comme une graminée, comme le carex ou l'herbe de pampa».*

Utiliser les graminées pour créer des jardins hors du commun

Depuis quelques années, les graminées ornementales apportent un souffle nouveau dans les jardins. Variations de couleurs au fil des saisons, port souple et onduoyant sous la brise, elles sont des plantes d'exception et complètent à merveille d'autres végétaux, comme les cornouillers, au bois rouge vineux et rigide.

En septembre, les graminées ont leurs épis et l'effet visuel est immédiat. Un très grand choix est offert pendant cette période. Suivant les variétés, certaines s'adapteront mieux en sol sec ou en sol humide, mais la plupart se plaisent en sol ordinaire.

Tableaux interactifs, vidéo-projecteurs numériques

Dix écoles élémentaires publiques entrent dans l'ère numérique

En 2012 et 2013, les dix écoles publiques élémentaires de Chartres ont été et vont être équipées de matériels pédagogiques de l'ère numérique. Karine Dorange, adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires, en fait sa priorité numéro un.

Votre Ville : Pourquoi ces investissements considérables ?

Karine Dorange : Parce que nous sommes entrés dans l'ère du numérique, et nos enfants et leurs enseignants encore plus facilement. C'est pour eux une évidence que d'utiliser ces tableaux blancs numériques ou ces vidéo-projecteurs interactifs.

Déjà, les écoles Henri IV et Vlamminck avaient été équipées dès 2010 avec des tableaux interactifs, et les résultats sont extrêmement positifs. C'est devenu un véritable enjeu d'égalité des chances. Ce n'est pas par hasard si Jean-Pierre Gorges a fait de nos écoles une « super priorité ».

Voilà pourquoi la Ville de Chartres a engagé 570 000 euros sur deux ans pour équiper nos dix écoles élémentaires publiques et leurs soixante-trois classes.

VV : Est-ce que vous pouvez nous détailler ces nouveaux équipements ?

KD : Il faut bien comprendre que le numérique, c'est un chan-



gement complet des outils pédagogiques. Alors chaque classe va disposer d'un vidéo-projecteur interactif (VPI). Chaque enseignant a reçu ou va recevoir un PC portable. Il en sera de même pour chaque directeur. Et chaque classe disposera de trois ordinateurs PC fixes, et d'une imprimante laser noir et blanc.

Chacune des dix écoles a en outre été dotée d'une imprimante laser couleur et d'un serveur de fichiers permettant le stockage et la sauvegarde des travaux des enseignants et des élèves.

Bien évidemment, il y avait déjà des ordinateurs dans nos écoles, nous avons énormément investi il y a quelques années. Mais c'est l'ensemble de ce matériel que

nous renouvelons aujourd'hui, parce qu'un PC ancien ne fonctionne pas avec un vidéo-projecteur interactif de nouvelle génération. Cette mise à jour du parc informatique représente un nouvel investissement indispensable

VV : Quelle est la répartition des investissements sur les écoles entre 2012 et 2013 ?

KD : En 2012, nous avons équipé les écoles Jacques Prévert, Henry Farman, la Brèche et Jules Ferry. Et avant Pâques 2013 nous allons équiper les écoles du Grand Jardin, François Villon, Henri Matisse, Maurice Carême, George Sand et Rechèvres.



École Maurice de Vlaminck



Dans le privé aussi : les VPI de l'École Saint-Jean

Après quatre mois, les constats sont plus que positifs. Pour les enseignants, le VPI permet non seulement un gain de temps, mais aussi des présentations plus claires et plus attrayantes, notamment en mathématiques et géographie. En langues, l'usage simultané de l'image et du son présente aussi un avantage indéniable. Le VPI offre une meilleure lisibilité pour tous les élèves et a en outre le don de capter leur attention. S'il devient pour les élèves facile d'enregistrer les supports pédagogiques, le VPI ne fait pas pour autant tout le travail : les « bons vieux » cahiers restent d'actualité, de même que l'apprentissage classique du français, des mathématiques, des bases de culture générale... Découvrez l'utilisation des VPI en images sur www.ecolesaintjean.com

Sports à Chartres

Bilan de mi-saison

Avec la trêve hivernale vient le temps des bilans de moitié de saison pour nos équipes professionnelles. Un bilan plutôt positif.



Émeric Paillason

Chartres Métropole Handball 28 : objectif atteint

4^e au classement général avec 29 points. 7 victoires, 2 nuls et 4 défaites.

3^e défense avec 333 buts encaissés. 12^e attaque avec 333 buts inscrits.

Meilleur buteur chartrain : Maxime Cherblanc et Emeric Paillason: 44 buts.

Il est seulement le 31^e meilleur buteur de Pro D2 (meilleur buteur Pro D2 : Guillaume Saurina de Nîmes avec 112 buts).

Avec cinq nouveaux joueurs (Sébastien Mongin, Robin Molinié, Sébastien Ostertag, Josip Pazin et Mario Anic) ajoutés à l'effectif, le CMHB 28 a commencé sa saison en demi-teinte. En 5 matchs en effet, les Chartrains perdaient 3 fois. 2^e saison en Pro D2 (2^e division professionnelle), les Chartrains étaient attendus par les autres équipes. «*Toutes les équipes*

nous connaissent et nous attendent. Ça ne va pas être facile. Il nous reste à bosser dur» nous confiait alors Sasa Mitrovic, capitaine du CMHB 28. C'est ce qu'ils ont fait sur les 8 matchs restant en ne perdant que 2 fois.

Les joueurs auront toutefois deux regrets. La défaite contre Angers (21-20) après avoir largement mené pendant une bonne par-

tie du match. Et leur match nul contre Besançon, une équipe à leur portée, 12^e au classement (sur 14 équipes). Cette première moitié de saison est donc satisfaisante puisque les Chartrains sont 4^{es} à quatre longueurs du 1^{er} et gardent toute leurs chances de se qualifier pour les Play-offs.

Chartres ASTT Tennis de Table : en tête du classement

1^{er} (ex-aequo avec Cergy-Pontoise) avec 22 points. 7 victoires et 1 défaite.

1^{re} attaque (ex-aequo avec Cergy-Pontoise) avec 30 points gagnés.

2^e défense avec 13 points perdus.

Meilleur joueur Chartrain : Robert Gardos avec 11 victoires pour 14 match joués. Il est actuellement 4^e du classement des joueurs de ProA (meilleur joueur ProA : Marcos Freitas de Cergy-Pontoise avec 13 victoires pour 14 matchs joués).



Damien Eloi



Gao Ning



Robert Gardos

C'est un début de saison très honorable pour les pongistes chartrains mais loin d'être parfait. L'ASTT a bien commencé sa saison en gagnant ses 3 premiers matchs plutôt facilement.

Mais à la quatrième journée, c'est le coup de tonnerre. Jouant contre une équipe d'Angers gonflée à bloc, Chartres s'incline 4-2. C'est leur première défaite en 19

mois. Une défaite qui coûte cher puisque à ce moment là, Chartres perd sa 1^{re} place au profit de Cergy-Pontoise. Cergy-Pontoise justement, c'est l'équipe que les Chartrains rencontrent deux semaines après cette défaite. Une 2^e défaite aurait pu sceller la saison pour les Chartrains. Mais nos athlètes ont réagi en champion en s'imposant 4-2 dans un match

à rebondissement. Rien n'est joué pour l'ASTT puisqu'il partage la tête du classement avec Cergy-Pontoise. Avec la moitié de leur match gagné au score étriqué de 4-2, les Chartrains vont devoir se montrer plus rigoureux, le moindre faux-pas pouvant leur coûter le titre.

Union Basket Chartres Métropole : des blessures à répétition

12^e (sur 16 équipes) avec 20 points. 6 victoires et 8 défaites.

14^e attaque avec 870 points marqués. 2^e défense avec 827 points encaissés.

Meilleur marqueur chartrain: Ljubomir Avramovic avec 11,7 points/match.



Guillaume Merie



Abgué Barakaou

C'est un début de saison difficile pour l'Union Basket Chartres Métropole. 12^e du classement à seulement 1 point du 1^{er} relégable, les Chartrains n'ont pas réussi à prendre cette saison du bon pied. Il faut dire aussi qu'ils n'ont pas été gâtés par les coups du sort avec 5 joueurs blessés en 4 mois, (Julien Sauret, Guillaume Mérie, Adrien Boivin, Michel Ipouck et Maxime Boire).

C'est en attaque que l'UBCM pêche avec trop de maladresses à l'image de leur meilleur marqueur Ljubomir Avramovic (11,7 points/match), qui n'est même pas dans le top 25 des meilleurs marqueurs de Nationale 1. Les Chartrains ont pourtant montré à plusieurs reprises un visage plus sérieux. En début de saison ils se sont ainsi largement imposés face à Quimper, 6^e du championnat,

49-69. Ils ont également livrés de belles prestations face à Souffelweysheim (57-60), 4^e du classement, et Orchesien (81-86), 1^{er} du classement, en perdant de peu. 2^e défense du championnat avec seulement 327 points encaissés, l'UBCM devra montrer après la trêve hivernale qu'elle sait attaquer.

Avenir Basket Chartres : une trêve hivernale bienvenue

1^{er} avec 22 points. 10 victoires et 2 défaites. 5^e attaque des deux poules avec 870 points marqués. 3^e défense des deux poules avec 735 points encaissés.

Après 8 victoires d'affilée, les Chartraines, fatiguées par le rythme de la compétition, ont concédé leurs deux premières défaites. Elles finissent toutefois par une victoire et restent en tête du classement avec seulement 1 point d'avance sur les deuxièmes (Wasquehal) et troisièmes (Le Havre). La trêve hivernale arrive donc au bon moment pour l'AB Chartres qui devra être solide en deuxième partie de saison pour conserver son rang.

Football Club de Chartres : une défense trop laxiste

3^e avec 32 points. 6 victoires, 3 nuls et 2 défaites. 3^e attaque avec 17 buts inscrits. 5^e défense avec 12 buts encaissés.

Le début de saison est plutôt positif pour les Chartrains qui ont réussi à tenir bon en haut du classement. Les Chartrains ont été cependant trop irréguliers pour prétendre mieux avec une défense qui a souvent pris l'eau (12 buts encaissés). Invaincu à domicile, le FC Chartres est largement dans les clous pour prétendre au titre mais devra montrer un peu plus de rigueur pour y accéder.

L'Entente Chartraine de Rugby : un début de saison impressionnant

1^{er} du classement avec 35 points. 7 victoires et 2 défaites. Meilleure attaque avec 230 points inscrits. Meilleure défense avec 89 points encaissés.

L'Entente Chartraine de Rugby a très bien démarré sa saison. Avec 35 points, les Chartrains sont pour le moment seuls en tête. Première attaque et première défense, les Chartrains ont marqué les esprits en ce début de saison. Mais attention à ne pas s'endormir sur ses lauriers. Les Chartrains ont été battus deux fois cette saison, par Saint-Pierre-des-Corps (2^e) et par Joué-les-Tours (4^e). Après la trêve l'Entente Chartraine sera attendue par ses adversaires et sera l'équipe à abattre.



Philomène Nké

[Retrouvez les reportages vidéos](#)
[sur le bilan des équipes sur Chartres.fr](#)

16^e randonnée pédestre nocturne de l'ASPTT

Tous sur la ligne de départ !

L'ASPTT propose cette année six circuits, au lieu de cinq, aux amateurs de marche inscrits à la 16^e édition de randonnée pédestre. Quelques petites modifications sont prévues sur les parcours.

La Nocturne de Chartres aura lieu le samedi 19 janvier et les randonneurs auront le choix, selon leur forme physique et leurs possibilités, entre six circuits de 7, 10, 12, 14, 17 et 20 km. Les plus courts se dérouleront en cœur de ville, les plus longs s'étendront jusqu'au Coudray, avec un passage obligé par la promenade des bords de l'Èure, sauf pour le circuit de 7 km.

«*En 2012, 1200 participants ont répondu présent à cette randonnée pédestre familiale et conviviale, soit 100 de plus que l'année précédente. Des surprises attendent les marcheurs sur les parcours*», annonce Jean-Michel Esnault, responsable de l'ASPTT Randonnée de Chartres.

Le rendez-vous est fixé à partir de 19h, place des Halles. Le top départ sera donné à 20h. Une collation est prévue à l'arrivée.

Samedi 19 janvier à 20 h.

**Départ et arrivée
place des Halles.**

**Inscription sur place
à partir de 19h.**

**Participation : 2,50 euros
quel que soit le circuit.**

Gratuit pour les enfants.

ASPTT
CHARTRES

Randonnée pédestre

La Nocturne de Chartres

Samedi 19 Janvier 2013

Départ 20h
Hôtel de Ville

7-10-12 ou 14 km
17 ou 20 km
avec ravitaillement

Inscription 2,50 € - Gratuit pour les enfants -
À régler sur place à partir de 19 h

Collation à l'arrivée

FF Randonnée
E.LECLERC
Garage BEQUIGNON
ZA Le Vallier
28300 MAINVILLIERS
CHARTRES

La section ASPTT Randonnée en chiffres

Nombre d'adhérents : 350.

Moyenne d'âge : entre 50 et 60 ans.

Date de création : dans les années 1970, en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports. Reprise en 1983 par Jean-Michel Esnault, responsable de la section.

Sorties prévues en 2013 : séjour dans le Jura en février, semaine au Maroc en mai, semaine dans l'Estérel fin septembre, week-ends au Luxembourg, à l'île de Bréhat, dans les gorges de la Sioule. Randonnées hors département à la journée.

Cotisation annuelle : 30 euros.

Président de l'ASPTT : Jérôme Hallay.

Adhérents à l'ASPTT : 1500 membres répartis dans 18 sections dont la randonnée pédestre.

Rayonnement de la ville

Chartres, plus belle ville du monde...

...ou presque. Chartres fait partie des cent villes que l'éditeur espagnol Libsa a choisi de mettre à l'honneur dans son ouvrage *Les Cent plus belles villes du monde*. Patrick Géroutet, adjoint à la Promotion et au Rayonnement de la Ville, nous en touche deux mots.

« C'est un très bel ouvrage, commercialisé dans le monde hispanophone par cet éditeur madrilène, et en l'occurrence rapporté de Colombie ! Y découvrir que Chartres figure comme l'une des plus belles villes du monde a été une heureuse surprise. Cela illustre bien que plus on s'éloigne de Chartres, plus sa notoriété est grande ! »

L'éditeur y donne ses critères de sélection : une inscription par l'UNESCO au patrimoine de l'Humanité, une importance historique, un accord architectural entre tradition et modernité et, bien évidemment, des qualités esthétiques indéniables. Si la « merveilleuse » cathédrale a joué un rôle prééminent pour la présence de Chartres dans ces pages, l'auteur met aussi en avant la générosité des patrimoines de toutes époques et la qualité de son cadre de vie : rues, bords de rivière, jardins...



Boulevard du Graph'

Opération réussie !

Initiative d'Isabelle Mesnard, adjointe au Cadre de vie, cette opération en faveur du développement durable visait à offrir une seconde vie aux bâches de l'exposition vélo du boulevard Chasles. Après quelques attentes sceptiques, les quatre graphes ont provoqué un réel engouement. Nombreux étaient les passants à découvrir ce savoir-faire et les œuvres finies, et à partager des commentaires encourageants. Beaucoup ont découvert là un aspect artistique de cette « expression ». Comme l'a rappelé Daphné Behm-Williamme,

conseillère municipale experte en art contemporain : « Le graph est aujourd'hui une discipline artistique à part entière. Ses racines, à la marge de la société sont toujours aussi vivantes : le tag reste pour certaines infrastructures urbaines un réel problème, mais il a su en parallèle monter sur la scène culturelle. En témoignent de plus en plus de galeries d'art, d'expositions, voire de ventes d'art de prestige. Cette opération a permis de donner la parole à de jeunes talents, en leur proposant un cadre valorisant. Devant l'accueil du public, le Boulevard du Graph', qui sait, est peut-être bien



amené à être renouvelé... Peut-être un jour certaines de ces toiles nous seront-elles demandées par des conservateurs ? »



[Retrouvez le boulevard du graph' en images sur Chartres.fr](http://Chartres.fr)

Quatrièmes Rencontres franco-russes de la coopération décentralisée à Nice

Promotion d'une politique touristique

Du 13 au 15 décembre dernier, Patrick Géroudet, Adjoint au Maire, et Madame Ludmila Audbert, présidente des amis Chartres-Russie, ont représenté la Ville de Chartres lors des Quatrièmes Rencontres franco-russes de la coopération décentralisée, à Nice. Sur le thème de l'attractivité et du développement territorial, cette manifestation était organisée par les ministères des Affaires étrangères des deux pays et a rassemblé 50 collectivités françaises et russes.

Trois aspects y ont été développés : les politiques territoriales de l'innovation –et en particulier l'expérience des pôles de compétitivité–, le développement urbain, et les grands événements sportifs, touristiques et culturels au service de l'attractivité du territoire. Patrick Géroudet est intervenu sur ce dernier thème en démontrant le rôle important des innovations



Patrick Géroudet, Adjoint au Maire, intervient en séance plénière

touristiques à Chartres grâce au développement des nouvelles technologies comme les bornes interactives, les applications pour smartphones et tablettes numériques, ou encore la réalité augmentée. Les grandes animations, comme Chartres en lumières et les Soirées estivales ont été mises en avant comme moteurs d'attractivité, de même que des nouveaux sites patrimoniaux, comme L'Esprit du parfum et, prochainement, le site de Saint-Martin-au-Val. Cette politique touristique illustre la création d'un cercle vertueux qui contribue à la bonne santé économique de Chartres :

taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, taux de croissance soutenu.

Parmi les intervenants, le cabinet Wilmotte, également lauréat du concours du Pôle administratif de Chartres, a brillamment présenté le projet urbain du Grand Moscou avec le développement de la nouvelle capitale au sud-ouest de la ville historique.

Ces rencontres ont contribué aux échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques entre les collectivités, ainsi qu'à la promotion de Chartres en Russie par la présence de nombreux journalistes russes.

Marché de Noël de Spire

Comme chaque année, à l'invitation de monsieur Egger, Maire de Spire, l'association des Amis des Jumelages a tenu un stand au marché de Noël de Spire. À l'occasion de cette visite, le maire, Egger a officiellement remis un chèque de 850 € du «Freundeskreis» destiné à l'association des Papillons Blancs d'Eure-et-Loir, en faveur des personnes handicapées.

Nos amis spirois seront présents à Chartres lors du week-end de l'Ascension. Pour plus de renseignements :

Association des Amis des Jumelages de Chartres
2, rue Chanzy, tél. 02 37 21 76 77 jumelages-chartres@wanadoo.fr www.jumelages-chartres.fr



In memoriam Diana Taylor

Diana Taylor est décédée le 26 novembre dernier. Actrice incontournable des liens entre Chartres et Chichester dès les années 1970, elle s'était fortement investie dans

le jumelage au sein des Friends of Chartres, jusqu'à en occuper la présidence et se voir confier par la Ville de Chichester l'organisation de la célébration du nouveau millénaire. Son action pour l'amitié franco-anglaise avait été saluée par la Couronne lors de la célébration du centenaire de l'Entente cordiale en 2004.

C'est bien souvent grâce à son action patiente et toujours concrète que nombre de projets ont pu voir le jour. Sa gentillesse, sa simplicité et son ouverture d'esprit auront laissé des traces chez beaucoup de Chartreains. Elle restera dans nos cœurs. Qu'elle soit remerciée pour tout ce qu'elle nous a apporté.

Thomas Desgrouas, Ancien président du jumelage Chartres-Chichester

Tous les renseignements sont sur jumelages-chartres.fr

Soyez aux « Rendez-vous » en 2013



Des mois qui se suivent mais ne se ressemblent pas...

À la Maison du Saumon, il se passe toujours quelque chose. La preuve en est avec plus de 100 rendez-vous proposés tout au long de l'année : ateliers gourmands pour adultes le 1^{er} samedi, conférence le 2^e samedi et visite guidée thématique le 3^e samedi de chaque mois... sans oublier les incontournables visites nocturnes Chartres en Lumières. Et priorité aux événements : certaines de nos visites seront programmées à l'occasion d'événements locaux. À noter par exemple les visites « Chartres, à l'époque d'Henri IV » lors du Week-end Henri IV et « Chartres et ses vignobles » durant la Fête des Vendanges.

Les rendez-vous de la Maison du Saumon, ce sont également des expositions, fruits de nos rencontres avec des passionnés. A venir en février : une exposition inédite de l'œuvre de Michel Petit et du collectif d'artistes ArtWay Chartres.

Pour les enfants

Les enfants seront également comblés : ils pourront revêtir le tablier d'apprentis pâtissiers avec les ateliers gourmands un mercredi par mois et découvriront leur ville avec la visite théâtralisée « Raconte-moi l'histoire de Chartres » programmée durant les vacances scolaires. Nouveautés 2013 : durant l'événement Chartres en Lumières, des visites guidées dédiées aux plus jeunes seront programmées. Nous consacrerons également tout le mois de décembre à des « Rendez-vous » festifs avec notamment un atelier-conte.

Chacun de ces rendez-vous démontre que Chartres est une ville riche de par son histoire, son patrimoine, ses talents... et c'est ce que nous souhaitons vous faire partager.

À VOS AGENDAS!

Conférence
à la Maison du Saumon
« La cuisine médiévale »
par Mme Millicevic,
le 12 janvier à 14h30.

Visites à thème :
« L'Église Saint-Pierre »
par Esther Gibut,
le 19 janvier à 14h30.

« **Rendez-vous gourmands** »
à la Maison du Saumon
par Pierre Fournier de l'Îlot
Délices
L'atelier « Macaron chocolat-
fruits rouges », le samedi 5 janvier à
14h30.
Ateliers pour enfants !
Session « Petit roulé gourmand »
le mercredi 23 janvier à 14h30.

Pour les petits groupes (à partir de 2 personnes) des ateliers privés peuvent être organisés. N'hésitez pas à nous contacter !

Pour l'ensemble de nos « Rendez-vous », n'hésitez pas à nous contacter au 02 37 18 26 26 !
www.chartres-tourisme.com



Ce QR Code est à flasher avec votre Smartphone. Il renvoie directement vers le site Internet de l'Office de Tourisme !

Les réseaux sociaux sur Internet

Facebook, Twitter, YouTube, Copains d'avant, Viadeo,.. qu'ils vous soient familiers ou étrangers, les sites du « Web participatif » peuvent occuper une place importante dans notre vie quotidienne et dans les débats de société.

La médiathèque vous propose de porter un regard sur ces outils qui modifient nos pratiques personnelles et professionnelles.



Les réseaux sociaux sur Internet, faciles d'utilisation et à mettre en œuvre, se sont imposés comme des supports favorisant l'échange : partage de photos, de vidéos, de liens... Outils d'interaction et d'information de tous ordres, accessibles en permanence via de nombreux supports, ils n'excluent personne.

À quoi servent ces nouveaux réseaux ? Comment les choisir ? Sont-ils des représentations fidèles de nos réseaux réels ? Comment construire son identité numérique en s'en assurant la maîtrise ?

Les bibliothécaires des espaces multimédias sont à votre disposition pour répondre à vos questions et vous aider à prendre en main, lors d'ateliers, les outils qui vous intéressent.

Deux films documentaires et deux conférences apportent également un éclairage sur les réseaux sociaux numériques et leurs enjeux.



The Cat, the Reverend and the Slave : plongée au cœur de Second Life

Film, de Alain Della Negra et Kaori Kinoshita, 2010, 1h20

Comment faire pour rapprocher le plus possible sa vie réelle de sa vie virtuelle ? Des membres du réseau Second Life, qui permet de prendre identité sous forme d'un avatar, témoignent du besoin d'une existence sociale différente.

> Samedi 19 janvier
> 15h30, auditorium de l'Apostrophe

Les liaisons numériques : cultures et sociabilités du web

Conférence d'Antonio Casilli, sociologue

L'essor des réseaux en ligne et les effets démocratiques d'Internet ne renforcent-ils finalement pas le lien social ?

> Samedi 26 janvier
> 15h30, auditorium de l'Apostrophe



US now

Film, de Ivo Gormley, 2009, 1h36

Un documentaire sur les usages participatifs du Web, une réflexion sur la confiance qui s'instaure entre les internautes et permet de mener des actions collaboratives.

> Samedi 2 février
> 15h30, auditorium de l'Apostrophe

Maîtriser son identité numérique

Conférence de Didier Frochot, juriste et consultant en droit de l'information

Les données personnelles et professionnelles publiées sur internet peuvent laisser des traces durables. Comment gérer son e-réputation et prévenir des risques dommageables ?

> Samedi 9 février
> 15h30, auditorium de l'Apostrophe

Retrouvez toutes les animations des bibliothèques sur bm-chartres.fr et sur

<http://www.facebook.com/bibliotheques.chartres>



Une ville peut en cacher une autre

En mars 2012, lors des travaux de rénovation de la rue du Soleil-d'Or, un affaissement de la chaussée a révélé plusieurs constructions souterraines, aux proportions et décors énigmatiques.

D'étranges caves

En 1870, lors d'un élargissement de la rue du Soleil-d'Or, les façades des immeubles côté pair ont été reculées de trois mètres sans que les caves correspondantes ne soient détruites. À l'endroit de l'affaissement, des murs de caves apparaissent, adossés à une grande arche (plus de 1,4 m de haut sur 2,6 m de long), au centre de la rue actuelle. Parallèle aux façades, elle repose sur de forts piliers dont les sommets portent le même type d'ornements que ceux que l'on peut observer dans les sous-sols de magasins du centre ville. Plus loin, sur le même axe, une ouverture a tout l'apparence d'une fenêtre.

Une ville médiévale ensevelie

Décors et volumes architecturaux témoignent que ces salles, aujourd'hui souterraines, étaient à l'origine des pièces d'habitation. Contrairement aux maisons en matériaux périssables (terre et bois) de la même époque, aujourd'hui disparues, ces habitations de pierre se sont retrouvées enfouies au fur et à mesure de la construction de nouveaux bâtiments et ont été transformées en sous-sols, voire subdivisées en caves.

Difficile d'imaginer que ces bâtiments, contemporains de l'édification de la cathédrale gothi-



Une arche enfouie apparaît au milieu de la rue du Soleil d'Or.

que, appartiennent à une ville construite plus de trois mètres sous le niveau du sol actuel ! C'est pourtant ce qu'attestent chaque jour les fouilles en ville et que rappelle aussi le niveau –aujourd'hui enfoui– de l'église basse, abusivement nommée « crypte ».



Des arches qui plongent sans doute profond sous terre.

Des strates historiques

La ville médiévale, sous la ville actuelle, avait un tracé quelque peu différent. Il a en partie disparu lors du rehaussement progressif des sols et de la création ou de l'alignement de rues pour la circulation des piétons et des véhicules. Cette superposition de vestiges constitue ce que les archéologues appellent des couches archéologiques, dont la fouille permet de reconstituer l'histoire de la ville.

Ville de Chartres,
Service Archéologie,
Pascal Gibut.

[Plus d'infos sur archeologie-chartres.fr](#)



Musique et danse

Le Conservatoire prend le virage 2013

Avec 809 élèves et 44 professeurs, le Conservatoire de musique et de danse de Chartres est une véritable PME culturelle. L'enseignement y est assuré jusqu'à l'orientation professionnelle, ce qui fait qu'un élève peut y rester une douzaine d'années. Toute une scolarité parallèle !

De la musique ancienne au jazz, avec une petite incursion dans le domaine des musiques actuelles, le Conservatoire scanne toute la musique. Tous les instruments de l'orchestre symphonique sont enseignés, ainsi que les claviers, les instruments polyphoniques et le chant.

Danse classique, danse contemporaine, une option danse jazz : le département chorégraphique forme cette année 158 élèves.

Le Conservatoire de Chartres, établissement labellisé par l'Etat « à rayonnement départemental », est l'établissement d'enseignement artistique le plus important d'Eure-et-Loir. Service à part entière de la Ville de Chartres, il est intégralement financé par la collectivité, tout en délivrant des diplômes nationaux. 809 élèves dont 520 Chartrains et 289 de l'agglomération et du département.

La Ville de Chartres a mis en place un dispositif de « repérage des jeunes talents » en danse et musique et finance intégralement les études de ces élèves durant le premier cycle. 25 enfants en bénéficient en 2012/2013.

En partenariat avec l'Éducation nationale, des classes à horaires aménagés existent dès l'école élémentaire pour la voix et la danse, et à partir du collège pour les instruments.

L'Orchestre Symphonique du Conservatoire, Le Grand Chœur, la Maîtrise d'enfants, le Big Band de Jazz se produisent à Chartres, dans le département, et souvent



Hora cero (tango).

à l'extérieur. Les orchestres « juniors » (harmonie ou symphonique) ne sont pas en reste !

Pour 2012/2013, le Conservatoire travaille en partenariat avec le Théâtre de Chartres, avec la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir, et avec des interlocuteurs institutionnels et locaux comme la médiathèque. L'ambition du Conservatoire pour 2013 : continuer sur cette pente ascendante et participer toujours davantage à l'animation culturelle et au rayonnement de la Ville de Chartres.

À noter dans vos agendas !

- Samedi 19 janvier à 20 h 30 : concert du Nouvel An au Théâtre de Chartres. Entrée libre.
- Jeudi 7 février à 20 h 30 : soirée tango Hora cero au dôme de la CCI. Réservations : 02 37 84 04 75.

Plus d'infos
sur chartres.fr/culture





Moment d'exception : le Conservatoire de Chartres joue le *Requiem* de Berlioz en la Cathédrale Saint-Louis des Invalides.



Salle Doussineau

Scène de famille

Premières répétitions de « La Madeleine en chantant »

avec Sébastien Bouvet et Patrick Hoarau, directeurs musicaux

Les premières répétitions de Scène de famille, deuxième édition de « La Madeleine en chantant », (voir Votre Ville 118 de décembre 2012) auront lieu le dimanche 20 janvier de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30. Les inscriptions pour cette nouvelle grande scène ouverte à tous, chorales, chanteurs amateurs adultes et enfants, seront closes en janvier.



La «Madeleine Musicale» accueille le festival Carré d'as

Le pianiste François Cornu s'entoure d'invités-surprises pour fêter le 15^e anniversaire du Festival. Comment présenter cette soirée particulière ? Non seulement François Cornu et ses amis savent ériger la musique en reine et virtuose, mais comme François Cornu se lance aussi dans toutes aventures, théâtrales, cinématographiques... celles-ci risquent d'y être également conviées.

Lundi 21 janvier à 19h00

Entrées 5€ et 7€, sur réservation.



La Marchande de mots

De Claude Theil

Cie Les Héliades, avec Zabou Lux. Musique Claude Theil, Urbain Lambert.

Texte en 2 actes, ponctué de 8 chansons à la guitare et accordéon

A bord de sa camionnette, un véritable Tube Citroën 1957 d'épicier reconverti dans le commerce de la parole, notre marchande présente ces mots et nous apprend à bien les utiliser. Elle aborde, avec le bagou enjoué d'un camelot de comédie, quelques subtilités de notre langage et nous en donne le mode d'emploi.

Samedi 26 janvier à 20h30.

Tarifs : 7 € et 5 €. Sur réservation.



Match d'impro(visation théâtrale)

Vous prenez une patinoire sans glace, un sifflet virulent, un chrono impartial, des thèmes absurdes, un arbitre impitoyable, douze comédiens poussés à l'extrême ...

vous obtenez un match d'impro ! Après l'énorme succès du premier match à Doussineau en octobre dernier, Tonyx, le coach sans pitié de La LIC (Ligue d'Improvisation de Chartres), rencontre La LIC (Ligue d'improvisation de Cholet).

Les cartons de vote des spectateurs donneront l'appréciation aux improvisateurs, les chaussettes la sanction à l'arbitre.

Ambiance musicale assurée par le groupe de rock «Les Stunders» Un avant-goût sur Internet : Impro28 sur facebook et improchartres sur Youtube.

Samedi 2 février 2013 à 20h30

Entrées : 7 € et 5 €.

Réservation conseillée.



L'ensemble Grimbart-Barré à la rencontre des jeunes

L'ensemble Grimbart-Barré propose aux jeunes et aux scolaires des concerts animés au cours desquels seront présentées des œuvres personnelles et la démarche d'écriture de compositions originales.

Mardi 5 février 2013 à 14h et à 15h

Entrée libre sur réservation. Pour les collègues : trois classes par séance.

Pour toutes infos

tél. 02 37 23 41 42.

Réservations au 02 37 23 41 44, reservation.doussineau@ville-chartres.fr

[Découvrez toutes la programmation culturelle et sportive du mois de Janvier sur chartres.fr](#)



Instrumentarium de Chartres

La vièle en huit révélée

Présente dans la cathédrale au portail royal et au porche sud, dans la rose sud et sur une peinture découverte récemment au sommet du mur intérieur de la tour sud, la vièle en huit est un instrument bien répertorié dans la sculpture romane. Reconstituée dans l'Instrumentarium de Chartres, nous en apprenons un peu plus.



être jouées individuellement par l'archet. A propos de ce dernier, une peinture récemment découverte dans la crypte (peu visible actuellement par public), révèle que l'archet était tenu à l'allemande (paume vers le haut). On y voit cette vièle jouée *a gamba* (entre les jambes, au contraire de *a braccio*, dans les bras). Des représentations, sculptées ou peintes, montrent différentes tailles de vièles, annonçant déjà la richesse de la famille des cordes classiques actuelles, de la contrebasse à l'alto.

La vièle en huit fait partie de ces instruments médiévaux à cordes qui ont eu une nombreuse descendance : trois à cinq cordes tendues sur un manche, une caisse pour l'amplification du son... et un jeu qui se fait par le frottement d'un archet sur les cordes, pincées ou poussées, selon les instruments... Son héritier le plus connu est le violon.

Plusieurs caractéristiques distinguent la vièle en 8 de ses parentes. Sa caisse en forme de 8, tout d'abord, qui lui vaut son nom. Principe de l'évolution oblige, la caisse accuse deux dépressions, amélioration par rapport aux formes plus classiques et dont le maniement de l'archet tire plus de liberté. Son manche, sans touches, porte trois cordes sur un chevalet arrondi. Les cordes étaient donc poussées ou crochétées, au lieu d'être appuyées. Elles pouvaient

L'Instrumentarium est visible au musée des Beaux-arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, Chartres.

Les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre), les dimanches de 14h à 17h (18 h du 2 mai au 31 octobre).



Écoutez les instruments de musique sur Chartres.fr/culture





Recensement de la population 2013

Le recensement annuel est réalisé depuis 2004 auprès d'un échantillon de 8 % de la population chartreuse.

«*En 2013, la collecte débutera le 17 janvier et se terminera le 23 février ; elle représentera 1679 logements à recenser*», annonce Marina Kolla, directrice des formalités administratives à la mairie.

Les informations recueillies permettent d'actualiser régulièrement les données afin de mieux adapter les prévisions au niveau des différents équipements.

Un agent recenseur muni d'une carte officielle et soumis au secret professionnel déposera auprès des habitants concernés des questionnaires à compléter et à lui remettre à son prochain passage. «*Si vous devez vous absenter longtemps ou souvent, il conviendra d'adresser les questionnaires remplis à la mairie*». Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée réponde.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 c'est également une obligation.

Le BAFA en poche pour 20 jeunes !



Grâce à cette formation organisée par le Bureau Information Jeunesse (BIJ) de la Ville de Chartres en collaboration avec l'organisme Léo Lagrange, 20 jeunes ont réussi avec brio le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA).



Le stage théorique s'est déroulé du 21 au 28 avril 2012 à la Maison Pour Tous de Bel Air, suivi d'un stage pratique de 14 jours dans un accueil de loisirs pendant les vacances d'été. Un stage d'approfondissement option «activités culturelles» était programmé du 29 octobre au 3 novembre 2012.

Une formation BAFA coûte 810 euros. Elle aura coûté à chaque jeune 420 euros pour les non boursiers et 180 euros pour les boursiers, déduction faite des aides de l'Etat ; la Ville de Chartres ayant mis à disposition la salle de formation et attribué 90 euros par stagiaire.

Et le succès était au rendez-vous, puisque les 20 stagiaires ont validé leur formation BAFA. Une entrée pour eux dans le milieu de l'animation !

«*Durant ce stage, les jeunes ont*

découvert l'archéologie animé par Frédérique Dupont, l'espace jeunesse à la médiathèque l'Apostrophe, l'association «Au Clair de la Plume» à l'IUFM de Chartres», mentionne Amélie Farault, responsable du BIJ.

Pour plus d'informations concernant le BAFA, contactez le BIJ au 02 37 23 42 32.

Le BAFA

Mercredi 30 janvier 2013 à 14h, 15h et 16h, le BIJ vous propose 3 ateliers d'information sur le BAFA animés par un conseiller de la Jeunesse et des Sports.

Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse 32, bd Chasles à Chartres, tel. 02 37 23 42 32.

**Bij28@ville-chartres.fr
www.chartres.fr**

rubrique «Votre mairie».



Amis de Saint-Jacques en Eure-et-Loir

Café Camino

L'association des Amis de Saint-Jacques en Eure-et-Loir organise en 2013 ses premiers « Café Camino ».

Un thème sera présenté par un intervenant soutenu par une projection d'images ou de vidéos. Cette présentation sera suivie par un débat sur le thème.

Pour 2013, 3 soirées sont prévues : mardi 15 janvier, mardi 12 février, mardi 18 mars à 18h au café Serpente, place de la Cathédrale à Chartres. Entrée libre.

1^{er} thème : « *Les chemins de Compostelle* » présenté par le bureau de l'association.

2^e thème : « *symboles jacquaires dans la Cathédrale* » présenté par Philippe Freneaux.

3^e thème : « *Pèlerinage traditionnel et pèlerinage moderne* » présenté par le bureau.



Pour le premier thème : « *Les chemins de Compostelle* » : La légende, les chemins traditionnels, les chemins modernes, les trajets en Eure-et-Loir, le trajet dans Chartres, le balisage.

Discussion libre après la présentation.

**Amis de Saint-Jacques
d'Eure-et-Loir**
compostelle28@yahoo.fr
Michel Suchaud
président par intérim
06 09 89 59 22
michel.suchaud@sfr.fr

Trois Chartrains défendent l'emploi et l'insertion à Delft

Jimmy Roch, Amira Ait-Keddache et Elodie Carpentier (de g à d sur la photo, en compagnie d'Amélie Farault, animatrice au BIJ) ont participé, du 19 au 24 novembre, à un séminaire européen sur l'emploi et l'insertion, à Delft (Pays-Bas). Les représentants des 9 villes participantes travaillent à présent sur un projet de résolution, qui sera présenté devant le Parlement européen en 2013.



Théâtre de Chartres



Courteline, amour noir : *La Peur des loups,* *La Paix chez soi,* *Les Boulingrins*

*Théâtre, de Georges Courteline,
Cie Jean-Louis Benoît*

Ne faites pas vos humanités chez Courteline, vous en finiriez anachorète !

La société qu'aime dépeindre ce drôle d'oiseau est un monde qui s'alimente de petits défauts et de gros égos. Ces trois pièces courtes, écrites d'un même vitriol suave, mettent en scène des personnages, mesquins, grossiers, hargneux... exactement ceux que l'on cherche à éviter. Heureusement, la délicieuse plume de l'auteur nous fait oublier que c'est de nous qu'il s'agit !

Mercredi 9 janvier, 20h30,
tarifs : 9€, 15€, 23€.

Anne Frank, *Le Journal*

*Théâtre, adaptation et mise en scène
Julia Picquet, Cie Naxos.*

Seule, la comédienne Fanny de Donceel donne chair à ce journal intime. Autour d'elle, dans une lumière qui participe à l'émotion, des marionnettes à taille humaine incarnent les proches de la jeune Anne. La mise en scène sensible, la musique lourde, le décor épuré... tout est là pour se plonger dans la vie d'Anne Frank.

Vendredi 11 janvier à 20h30, tarifs 23€, 15€, 9€. Séance jeune public à 14h30

Jeunes publics : tous au théâtre !

Dès deux ans, les jeunes yeux et oreilles ont leur place au Théâtre de Chartres.

Play, En corps et Le Journal d'Anne Franck constituent trois propositions bien différentes pour entrer dans l'univers du théâtre, de la danse et de la musique. Les ambiances visuelles et sonores captent l'attention, les mises en scène surprenantes créent de beaux souvenirs... tout est pensé pour que des publics de tous âges sortent animés d'une nouvelle curiosité.

Play, théâtre d'objets, de jouets et de musique, dès 2 ans, jeudi 17 et vendredi 18 janvier à 10h et 15h30 ; *En corps*, arts mélangés (danse, chant, fresques numériques), dès 3 ans, mardi 15 janvier à 10h30 et 14h30 ; *Le Journal*, théâtre, adolescents et jeunes adultes Toutes les infos sur theatredechartres.fr, rubrique jeune public.



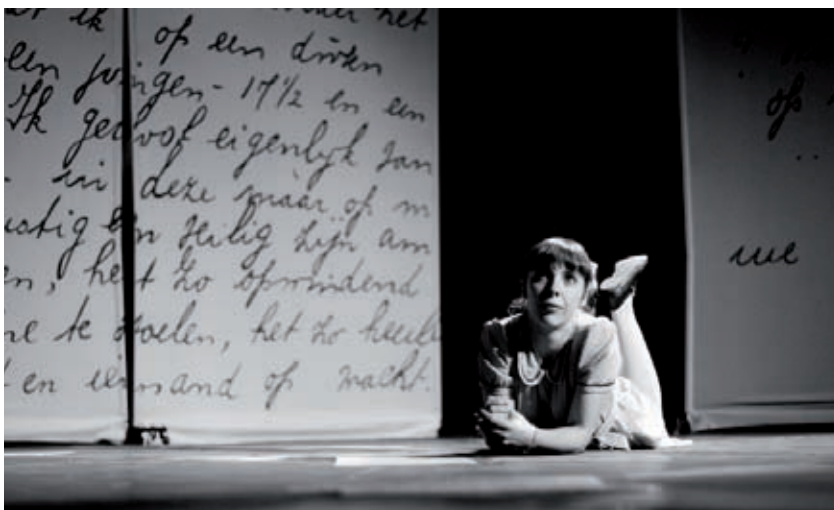
Le Sacre du printemps

Danse, Chorégraphie et mise en scène de Régis Obadia.

Dans un décor de rouille, le ballet avant-gardiste de Nijinski prend une seconde vie. Cette célébration du paganisme est plus que jamais une évocation des pulsions animales qui hantent l'homme, même moderne. Une force poétique tellurique !

Précédé des *Noces* de Stravinsky, dans une lecture également contemporaine.

Mardi 29 janvier, 20h30.
Tarifs : 9€, 15€, 23€.





Les Liaisons dangereuses

Théâtre,

d'après Choderlos de Laclos.

Mise en scène John Malkovich

Si l'on connaît les jeux cruels de Valmont et madame de Merteuil, cette adaptation leur donne une toute nouvelle profondeur. Quand jeans et iPhones remplacent crinolines et jabots, le décalage des codes galants et des insolences mondaines rend les péripéties libertines cinglantes comme des cravaches.

Interdit aux moins de 12 ans. Personnes sensibles à la nudité s'abstenir.

Jeudi 24 janvier, 20h30.

Tarifs : 9€, 15€, 23€.

Réservations : Théâtre de Chartres, tél. 02 37 23 42 79, billetterie@theatredechartres.fr et sur www.theatredechartres.fr



Découvrez toute la programmation sur theatredechartres.fr

Le festival «Carré d'as jeunes talents» fête son 15^e anniversaire avec quatre pianistes solistes d'exception

Placée sous le parrainage du pianiste Gérard Gasparian, la 15^e édition du festival Carré d'as jeunes talents fait une escale romantique à Dreux, une nuit du bel canto à Epernon, une soirée surprise à la salle Doussineau (voir p. 40), et s'offre une clôture «Carré de pianistes» au Théâtre de Chartres.

Ce concert exceptionnel réunira Jean-Paul Gasparian, 17 ans et élève au Conservatoire de Paris, Baptiste Crespim-Bidarra, pianiste de jazz issu du Conservatoire de Chartres et élève lui aussi au Conservatoire de Paris, Sarah Lavaud et Julien Le Pape, brillants représentants de la jeune génération des pianistes français. Quatre tempéraments composeront un voyage au gré d'œuvres phares de Schubert, Chopin, Liszt, Falla, Albeniz, Debussy, Ravel, et des improvisations jazz.

Samedi 26 janvier à 20h30

Tarifs : 12€, 7€ et 5€, réservations au 02 37 23 42 79

Toute la programmation Carré d'As du 19 au 26 janvier sur le site elixir-chartres.org



Baptiste Crespim-Bidarra



Jean-Paul Gasparian



Sarah Lavaud



Julien Le Pape

Théâtre de Chartres

Retour sur *La Tentation d'Ève*

Merci !

Le 5 décembre, Marie-Claude Pietragalla présentait au Théâtre de Chartres sa *Tentation d'Ève*. Interviewée pour Chartres.fr, nous vous proposons un retour sur ce spectacle, en sa compagnie.

« **À** travers ce spectacle, j'incarne la femme dans sa pluralité, son évolution à travers les âges et l'histoire, à travers les émotions et les sensations. J'essaie de représenter la femme telle qu'on se l'imagine, telle qu'on la rêve, qu'on la convoite, qu'on la travestit... jusqu'à la femme moderne du 21^e siècle. Quelle est la meilleure ? Je ne sais pas, toutes sont en nous : l'Ève, la femme de pouvoir, la femme de statuaire, la mystique, la guerrière, l'artiste, bien sûr, la working-girl déjantée... Toutes facettes que la femme transporte à travers des figures emblématiques et des forces démultipliées.

La femme évolue en permanence, de conserve avec l'évolution de l'homme. Le 20^e siècle a été pour la femme le siècle des acquis sociaux : le droit de vote, le droit à l'avortement... sans être une militante, je pense que l'homme a suffisamment d'intelligence pour donner à la femme la place qu'elle mérite.

Je voudrais saluer et remercier mon public chartrain, je l'ai trouvé surprenant ! J'en suis à la 102^e de ce spectacle que j'ai joué dans des petits théâtres et des grandes salles, à Paris et en province... Là... j'avoue que le public a été étonnant, particulièrement chaleureux !

Un grand merci ! »



[Retrouvez l'interview vidéo de Marie-Claude Pietragalla sur Chartres.fr](#)



Théâtre du Seuil



OTTILIE B
Chanson électro
Vend 18 et Sam 19 janvier
Théâtre du Seuil
20h30

Réservations :
www.theatreduseuil.com - theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Fnac, Carrefour...
Renseignements : 02 37 36 89 30



MALDOROR
de Lautréamont
Pièce sonore
Vend 1^{er} et Sam 2 février
Théâtre du Seuil
20h30
par Krzysztof Styczynski et Mathieu Goudot

Réservations :
www.theatreduseuil.com - theatre.du.seuil@wanadoo.fr
Fnac, Carrefour...
Renseignements : 02 37 36 89 30

Stage Louis Ville, une réussite



Le chanteur Louis Ville a mené un atelier d'écriture ouvert à tous, le 24 novembre au théâtre du Seuil. Une dizaine de personnes y a participé avec des envies variées : soit partager avec le groupe une pratique habituelle d'écriture solitaire, soit découvrir ce qu'est l'écriture, soit poursuivre une telle activité commencée l'année dernière durant l'atelier précédent du théâtre du Seuil avec Marcel Kanche. Cet atelier était organisé avec la Fracama, le pôle de musique actuelle en région Centre.

Depuis dix ans, Louis Ville a animé de nombreux stages avec des publics différents. Inspiré par la cathédrale de Chartres, il a proposé de développer les premiers mots d'une chanson de Jacques Brél. «Toi, si t'étais le bon dieu». La proposition peut pousser à l'orgueil, à la générosité, à la révolte, ou au doute. Les pistes sont aussi nombreuses que les écrivains. Après lecture attentive, le groupe choisit d'améliorer en commun les techniques d'écriture.

En quelques heures, l'ambition n'était pas de créer des écrivains aguerris mais de faire émerger des envies, de renforcer des pratiques et de partager des intuitions. C'était aussi un moyen de découvrir l'univers du chanteur Louis Ville puisque cet atelier s'intercalait entre deux de ses concerts au théâtre du Seuil.



Théâtre du Détour



Le samedi 19 janvier à 20h30

Quand la nuit tombe

Après un très beau succès au Festival off Avignon 2012, et avant de partir en tournée, le Théâtre du Détour est heureux de vous présenter «Quand la nuit tombe» pour une dernière représentation exceptionnelle à Chartres

Antoine Marneur et Bruno de Saint Riquier mettent en scène deux pièces courtes de Daniel Keene : Deux tibias et Nuit, un mur, deux hommes. Traduction : Séverine Magois.

C'est dans une langue forte et ciselée, alternant récits intérieurs et paroles quotidiennes, que Daniel Keene, en véritable orfèvre des pièces courtes, nous convie à un voyage au bout de l'humanité. Quand la nuit tombe, Syd, Moe et tous leurs compagnons d'infortune, se déploient, se débattent et nous parlent pour ne plus être nulle part, pour pouvoir exister sans nulle autre raison, justification, compétence ou légitimité que celle, tout simplement, d'être.

À la salle Doussineau, forum de la Madeleine, rue Maurice-Hallé à Chartres

Tarifs : 7€ et 5€

Réservation recommandée :

reservation.doussineau@ville-chartres.fr

tél. 02 37 23 41 44

a.arbouch.detour@gmail.com

tél. 06 63 45 89 19

theatre.detour@orange.fr

Sobre et puissant, voilà certainement l'un des meilleurs spectacles du Festival off 2012.

La Provence (Dominique Rousseau)



[Découvrez toute la programmation sur theatredudetour.com](http://theatredudetour.com)

Au Théâtre de Poche

Longues peines

De *Gérald Massé*

Mise en scène : *Emmanuel Ray*, avec *Fabien Moïny* et *Mélanie Pichot*

Dans les années 70 entre Luisant et Barjouville, un homme avait assassiné un petit garçon. Des années plus tard, la sœur de la petite victime souhaite rencontrer le criminel incarcéré... *Longues peines* raconte cet échange improbable. Un face à face pour se voir. Savoir. Entendre. Se dire. Tenter un vrai deuil ? Effacer les cauchemars, la peur ? Essayer de comprendre pour tenter de poursuivre sa route ?

Une descente au cœur de la solitude de deux personnes pour mieux comprendre la détention, le chemin du pardon, les pulsions meurtrières...

« Lui : (en proie à une réflexion visible) :

En fait, nous sommes tous des coïncidences.

Elle : Vous avez raison. Combien a-t-il fallu de coïncidences, comme vous dites, pour que votre père et votre mère, le mien et la mienne, se rencontrent ? Pour qu'ils s'aiment et fassent l'amour.

Pour que nous naissions. Et combien en a-t-il fallu d'autres pour que nous habitions dans la même ville, pour que nos routes se croisent ?

Nous sommes tous des coïncidences, ça oui.

Mais nous ne sommes pas tous des assassins. (silence)

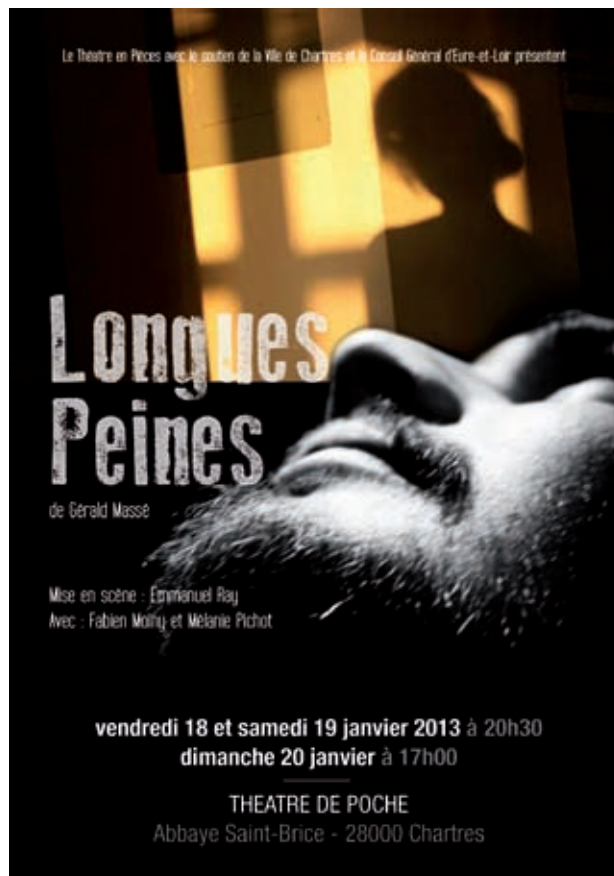
Elle : (fatiguée, vidée, exaspérée) :

Je n'en peux plus. Je crois qu'il vaut mieux nous arrêter maintenant. (silence)

Avez-vous quelque chose à ajouter ?

Lui (dans un souffle) : Non »

« *Un très beau dialogue où se mêlent l'émotion et la colère. L'auteur n'hésite pas à dénoncer les conditions de vie pénitentiaires reconnues et tacitement acceptées par notre société. Il y a un gouffre entre la recherche de cette femme et le présent de cet homme. Ce texte ne cherche pas le pardon, il pose simplement le crime et le criminel comme une énigme.* »*



Vendredi 18 janvier à 20h30

Samedi 19 janvier à 20h30

Dimanche 20 janvier à 17h

Tarifs : 13 € et 9 €

Réservations : 02 37 33 02 10

L'auteur Gérald Massé présentera la pièce lors d'une causerie suivie d'une séance de dédicaces de ses deux livres sur les affaires criminelles d'Eure-et-Loir, le mardi 15 janvier à 18h à la librairie l'Esper-



[Découvrez toute la programmation sur tep28.com](http://tep28.com)



Exposition

En noir et blanc

Guy Coda - Alain Ponçon

Cette exposition qui se poursuivra jusqu'au 10 février 2013, est le regard croisé de deux sensibilités, deux œuvres différentes et néanmoins complémentaires. Entrée libre

Théâtre Portail Sud



Topick, fou normal !

Dangereux pour les zygomatiques
Mise en scène de Tania Buisse

Longiligne, immense sur scène, Topick dialogue avec le public, occupe l'espace pour des numéros joués ou mimés, toujours drôles.

Sa volonté ? Donner un sens à notre vie, combler la vacuité de moments du quotidien, comme tartiner une biscotte à Noël, manger du Nesquik dans le pot, boire une bière en terrasse...

« Sa leçon particulière de ski et son repas de Noël avec sa belle-mère devant une salle hilare ne pouvaient que faire l'unanimité. »
Var Matin

« L'humoriste Topick a fait rire le public aux larmes... » La Croix
Du 10 au 20 janvier
Jeudi, vendredi, samedi à 21h,
dimanche à 16h

Nuit gravement au salut

d'après le roman de Henry-Frédéric Blanc

Adaptation et mise en scène de Marc Brunet avec Hélène Vauquois, Marc Brunet, Christian Neupont

Une comédie féroce et hilarante truffée de savoureuses répliques

Un dîner en tête-à-tête dans un grand restaurant parisien :

Victor Pontier, éditeur aux dents longues, a invité la séduisante Léa Belmont pour lui parler du manuscrit qu'il vient de lire et du contrat qu'il pourrait lui faire si seulement elle consentait à...

Féroce duel de séduction et de pouvoir, *Nuit gravement au sa-*

lut épingle un certain cynisme contemporain, et met joyeusement à mal quelques usages et faux-semblants du milieu littéraire.

Du 24 janvier au 3 février
Jeudi, vendredi, samedi à 21h,
dimanche à 16h

Théâtre Portail Sud
8, Cloître Notre-Dame
28000 Chartres

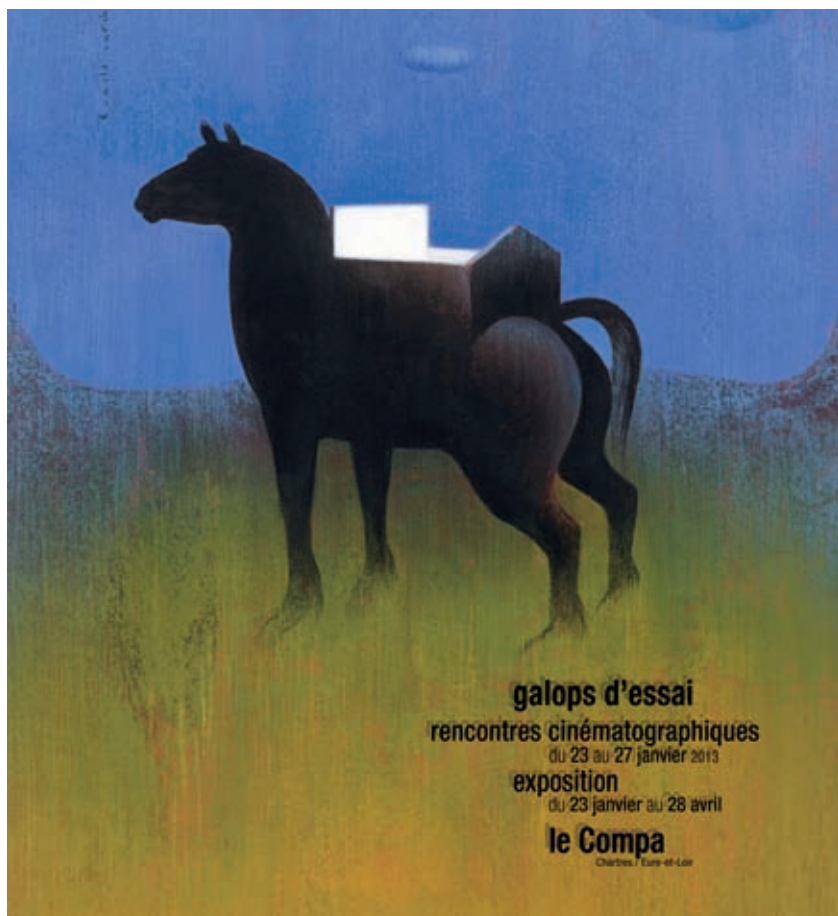
Tarif normal : 15 €
Tarif réduit : 11€

Réservations :
02 37 36 33 06.

En ligne :
www.theatreportailsud.com

Rencontres Cinématographiques du Compa

Galops d'essai



Les Rencontres cinématographiques du Compa nous offrent pour cette septième édition une randonnée sur le dos des chevaux. Cet animal domestiqué de longue date sera présenté à travers diverses focales, comme celles du travail, des loisirs, de la féminisation des disciplines sportives.

Chacune des cinq journées des Rencontres développera un thème particulier, illustré par des fictions et des documentaires, suivies de débats, tables rondes et conférences animées par des éleveurs, professionnels des courses, directeurs de haras...

Exposition «Galops d'essai» du 23 janvier au 28 avril : autour de l'artiste Jean-Louis Sauvat, cavalier passionné, peintre, sculpteur,

le Compa donne carte blanche à plusieurs artistes sculpteurs, dessinateurs et photographes : Christian Renonciat, Jean-Paul Moscovino, Anna Golicz-Cottet, Florence Letourneur, Jennifer Ajuriaguerra, Jeanne Marty...

Du mercredi 23 au dimanche 27 janvier.

Projections cinématographiques grand public au Compa, séances scolaires dans les cinémas de Chartres, Dreux, Senonches et Nogent-le-Rotrou.

Séances gratuites et ouvertes à tous.

Programme complet sur www.lecompa.fr

Le Compa, musée du Conseil général d'Eure-et-Loir, Conservatoire de l'agriculture, Pont de Mainvilliers à Chartres.

Film **CC Ciné clap**

Ciné clap



Le Journal d'une femme de chambre

(France, 1963) de Luis Buñuel, avec Jeanne Moreau, Michel Piccoli, Georges Géret)

Engagée comme femme de chambre au Prieuré, propriété normande de la famille Monteil, Célestine observe les petits travers de chacun : la fringale sexuelle de Monsieur, le refoulement aigri de Madame, le fétichisme raffiné du beau-père. Avec sa fraîcheur et son caractère affirmé, elle attire tous les regards et perturbe le quotidien des lieux.

Adaptation par Luis Buñuel et Jean-Claude Carrière du célèbre roman d'Octave Mirbeau.

Un tableau suffoquant, cruel et virtuose, qui dénonce les mœurs de la bourgeoisie provinciale des années 30. Et Jeanne Moreau au sommet de son art.

Le mardi 15 janvier 2013 à 20h30 à la médiathèque L'Apostrophe,

Toute l'actualité de Ciné-clap et de l'Art et Essai au Cinéma Les Enfants du Paradis sur : www.cine-clap.com

Chartres en toutes lettres... 16

La curiosité est une belle qualité !

Toute collection « communale » se doit de posséder le premier timbre français sur une lettre avec oblitération « d'ici ». La collection patrimoniale du Cercle philatélique chartrain n'échappe pas à la règle, mais en mieux...

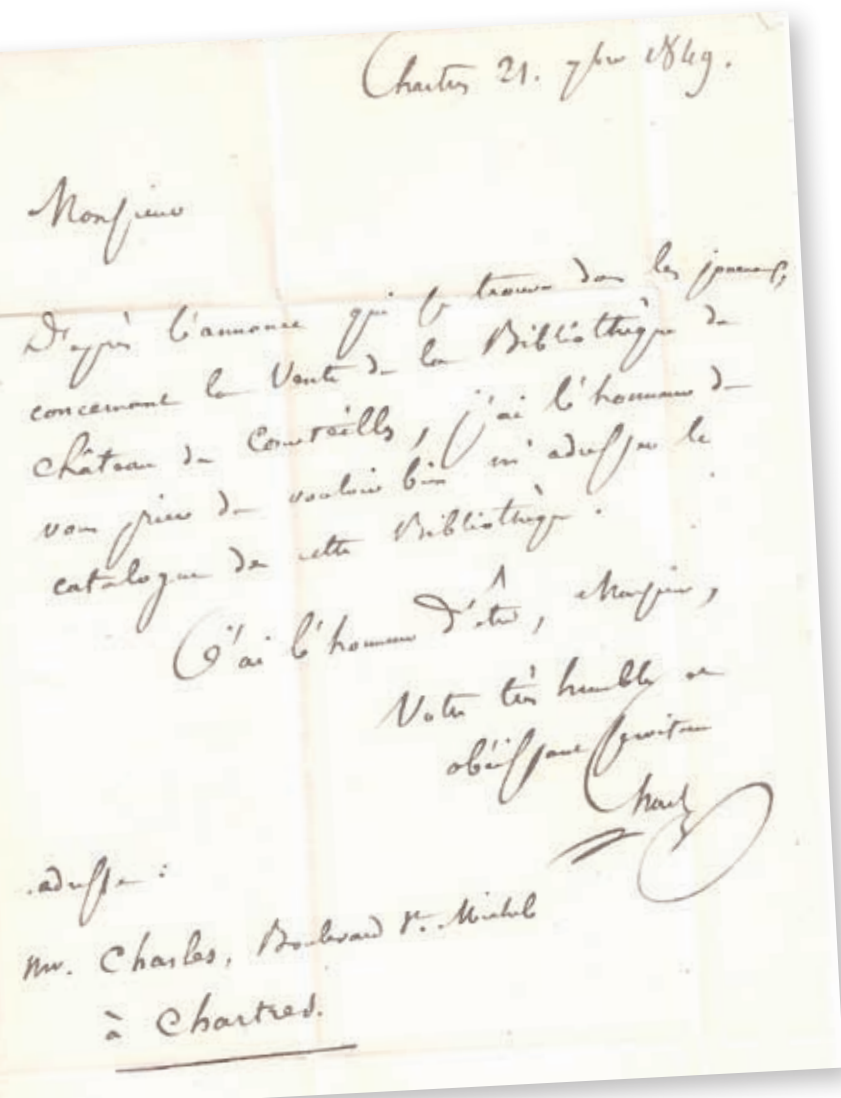


Ce document ne fait pas partie des « grosses » pièces de la collection chartraine. Ce 20 centimes noir, émis le 1^{er} janvier 1849, se trouve assez facilement sur lettre ! Mais c'est avant le 10 janvier que son intérêt (et donc son prix) est de premier ordre. Au fur et à mesure de l'avancée dans l'année 1849, il décroît. Alors une lettre datée du 29 septembre, n'est plus qu'une « bonne petite » valeur... et le club local l'a acquise pour une petite cinquantaine d'euro. Elle est entrée, entre quatre coins, sur une page de l'album associatif...

Jusqu'au jour où nous avons eu la curiosité de regarder à l'intérieur et surtout de lire la correspondance. Rien de bien folichon : une demande d'envoi de catalogue par un citoyen chartrain lors d'une vente d'une bibliothèque. Mais l'historien chartrain, Roger Joly, membre du club, a attiré notre attention sur le signataire, qui n'était autre que Michel Chasles, le fameux mathématicien (Mais si, souvenez-vous, la relation de Chasles, votre programme de maths en classe de troisième !).

Voilà comment, grâce à la fureur de lire, un document anodin a changé de statut, pour devenir une « belle pièce »...

Jean-Francis RESSORT
Président du Cercle philatélique chartrain
philachartres.over-blog.fr

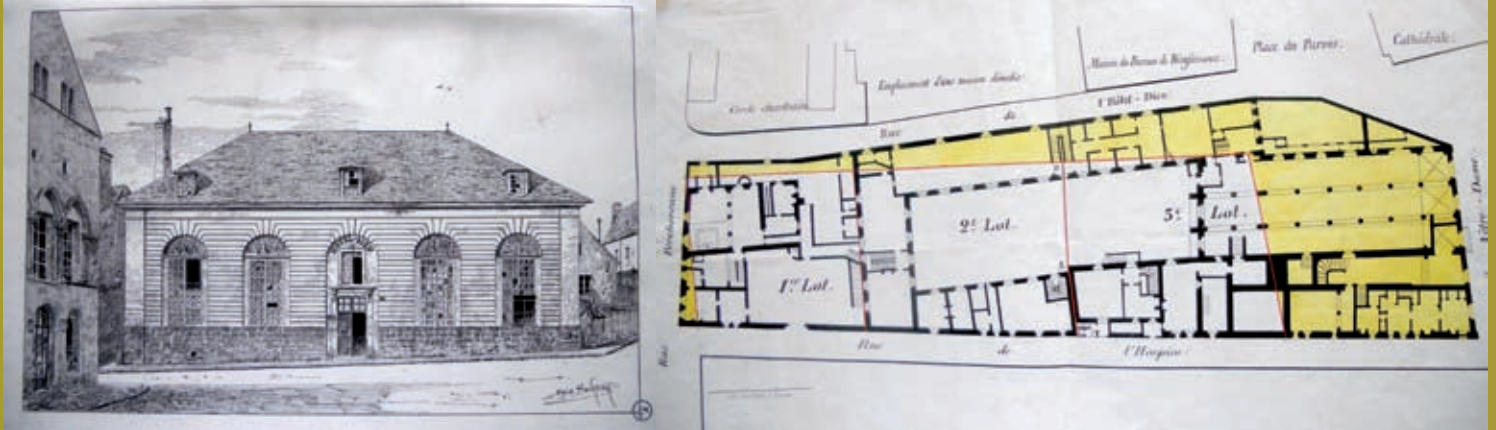


6^e bourse des collectionneurs du Cercle philatélique chartrain

Venez chiner timbres, cartes postales, vieux papiers... le 6 janvier de 10 h à 17 h, aux abbayes Saint-Brice, salle B2.

Problème de circulation...

La démolition de l'ancien Hôtel-Dieu de Chartres en 1868



La Médiathèque de Chartres possède de précieux documents concernant l'ancien Hôtel-Dieu de Chartres. Ils datent de 1867 et 1868.

Mémoire de l'édifice

En 1867, une série de clichés furent effectués par la Société archéologique d'Eure-et-Loir (fondée en 1856) afin de conserver le souvenir des bâtiments condamnés à la destruction. Ils montrent sa façade néo-classique, ses deux côtés, rue de l'Hôtel-Dieu (actuelle rue de Bethléem) et rue de l'Hospice (actuelle rue Fulbert), sa cour intérieure et la Salle Saint-Côme (salle des malades), au milieu de constructions existant encore aujourd'hui. Ces photos servirent de modèle au peintre Émile Boursier pour réaliser des dessins à la plume reproduisant l'édifice sous plusieurs

angles, intérieur et extérieur. L'ensemble fut complété par un plan délimitant les lots devant être démolis, destiné à l'affichage. Le tramage jaune des parties condamnées fait ressortir le détail des structures intérieures et souligne l'importance du bâtiment. Son étendue est encore visible au sol, sur la placette plantée d'acacias au sud du Cloître, grâce à la bordure de trottoir de l'ancienne rue de l'Hospice, allant jusqu'à la rue de Changes.

De l'Aumône Notre-Dame à l'Hospice et à l'Hôtel-Dieu

Les bâtiments de l'Aumône Notre-Dame, fondée en 1070, avaient été reconstruits début XIII^e siècle après leur destruction lors de l'incendie de la cathédrale (1194). Ils acquièrent leur dimension définitive au XV^e siècle, en absorbant une maison canoniale de la rue Percheronne.



Un ensemble historique complet

La démolition devant régler un problème de circulation (deux charrois ne pouvaient se croiser au débouché de la rue des Changes), la partie avancée fut condamnée. Ces locaux n'accueillaient plus guère que les pauvres et les militaires...

Structures gothiques et façade néoclassique d'addition tardive, unique à Chartres, disparurent donc.

Au cœur du Cloître encore muni de quelques-unes de ses portes, avec la cathédrale et le palais épiscopal, l'Hôtel-Dieu complétait un ensemble architectural et fonctionnel témoignant d'une ancienne organisation sociale.

Un atout pour le tourisme.

Juliette Clément,
Présidente de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,
Directrice des Publications SAEL, 1 rue Jehan Pocquet,
Chartres, 02 37 36 91 93,
sael28@wanadoo.fr,
www.sael28.fr

Illustrations :

Plan de 1867 (litho. Colas-Hébert),
façade néoclassique (Médiathèque de Chartres, fonds SAEL),
vue actuelle (cl. J. Clément).

relais, à votre service, tient sa permanence à la MPT de la Madeleine.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 17h30, à disposition de toutes les maisons de quartiers : Beaulieu, St Chéron, Hauts-de-Chartres, la Madeleine. Tél. 02 37 26 91 63.



CD de la Maîtrise du Conservatoire

Après la *Cantate* d'Alexandre Benéteau, la Maîtrise du Conservatoire poursuit l'enregistrement de son prochain CD. Sortie prévue en avril 2013. Cet enregistrement s'est déroulé dans le salon Montescot de l'Hôtel de Ville de Chartres le 9 décembre 2012. Au programme des œuvres de Debussy, Fauré, Mendelssohn, ainsi qu'un prélude pour piano d'Alexandre Benéteau.

Journée d'information Gymnastique Volontaire

A l'occasion des 10 ans de ses ateliers seniors, la Gymnastique Volontaire organise au Salon Marceau de la Mairie de Chartres le lundi 11 février 2013 une journée d'information sur les ateliers mémoire et les ateliers équilibre. Les retraités pourront y trouver multiples informations sur ces thèmes, ainsi que la possibilité de participer à des exercices. Contact : Marie-Odile Pinsard 06 31 43 95 20

Déclaration de vos chevaux

L'Institut français du cheval et de l'équitation assure la traçabilité des chevaux, notamment afin de mettre en place des moyens de réaction efficaces en cas de crise sanitaire chez les équidés. Professionnels ou particuliers, tous les détenteurs d'équidés doivent se déclarer. Deux

moyens : par Internet via le site haras-nationaux.fr (bouton « détenteur » en bas à droite de l'écran d'accueil), ou par formulaire papier (disponible par tél. 0811 90 21 31 ou par mail à info@ince.fr).

L'Andalousie le chant du sud

Connaissance du monde sera à Chartres le mardi 22 janvier pour sa 4^e ciné-conférence de la saison. Deux séances en présence de l'auteur du film, Patrick Bureau pour découvrir Séville, Cordoue, Grenade, les caves de Cadix ou encore l'école royale équestre de Jerez.

Mardi 22 janvier, cinéma Les Enfants du Paradis, 14h15 et 20h15.

Entrée 8, 40 euros.

Gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés d'un adulte.

Tarif de groupe 7,20 euros.

Les Enfants du paradis fêtent leurs 5 ans

Le cinéma Les enfants du Paradis fête ses 5 ans. Pour l'occasion, il organise un week-end anniversaire autour du film éponyme : projection de sa copie restaurée et exposition. De nombreux cadeaux seront à gagner : places de cinéma, tee-shirts, DVD, et un tarif unique de 4,90€ est établi pour toute la durée de l'opération (hors suppléments 3D) Les 1^{er}, 2 et 3 février. Info : www.cineparadis.fr

Lourdes Cancer espérance

L'Association, présente sur tout le territoire national, a été créée en 1985 par des malades de la région de Lourdes. Elle s'attache à dédramatiser la maladie en apportant son soutien moral, spirituel et matériel aux personnes concernées. Elle s'appuie sur près de 9000 adhérents et plus de 500 bénévoles qui agissent au quotidien.

Contact : Mme Kiriazopoulos, 13 avenue Jehan de Beauce à Chartres, tél. 02 37 21 26 25 et 0661171544.

Consommer moins d'électricité

Si vous êtes à la recherche de solutions pour consommer moins d'électricité, le boîtier Blue Pod de Voltalis pourrait bien vous intéresser. Gratuit grâce à un accord avec RTE, gestionnaire des réseaux d'électricité, il est installé par la société Voltalis. Commandé par Internet, il s'adapte à la demande en électricité dans la journée en réduisant l'apport aux appareils qui ne sont pas sollicités.


Infos sur

<http://www.voltalis.com> ou au 01 49 06 47 00.

Solution du mois de décembre	P	S	I	T	C	V						
	C	O	U	R	T	I	L	L	E			
	M	A	R	E	C	H	A	L				
	C	P	I	L	S	S	U					
	L	P	E	I	N	C	S					
	H	E	L	E	N	B	O	U	C	H	E	R
	T	I	R	E	R	N	R	A	S	E		
	R	O	T	S	S	O	S	I	E	S	S	
	A	U	I	L	S	C	E	L	U	I		
	R	E	L	I	P	F	O	R	E	T	S	
	O	D	E	B	E	C	A	N	E	S	T	
	N	E	F	E	R	Y	E	N	V	A		
	V	I	L	S	O	T	I	E	N			
	V	I	O	L	L	E	T	T	E	O	N	C
	L	A	E	A	T	T	E	N	T	E		
	C	L	E	M	E	N	C	E	A	U	O	
	B	E	T	E	S	H	P	E	G	U	Y	
	R	N	T	E	T	E	U	S	E			
	M	I	E	T	T	E	E	S	T	E	E	S

Mots fléchés Patrimoines

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

		Vit dans les arbres Musée d'ici	Pour l'école hier Mélodie	Personnelle Tige centrale	Tête de l'art Surtout Trois fois
		Début Parfumé Mamelle		À toi Sons de cloche	
		Fouilleurs Doigt du bas	Refuge animal Cacher	Têtes de froment	Caisse Époque Copain
Petit récipient Le chef y est	Siens Grecque Tourna	Glacée Bout de coude	Relatif Bordures	Prénom masculin	Se secoue Île en 17 Chef du caïd
Bière À la fin de l'hiver	Fait l'article ailleurs Tissus		Boucles de filin	Pareil Ne pige pas	
Vitrail En famille avec le luth	Va ! Demi gamin à Paris	Direction Note	Prix Réfléchi	Ancien Déesse des eaux	Milieu d'une rime Règle Harem
Mât Sup Rabâche	Conjonction Théâtre chartrain	Écoute Chambre d'affaires	Voir l'illustration	Haute ou basse	© JFR 2012
Lien Nouveau en 2013		Accessoire à vues Pied de vigne	Lien Société savante		« VOTRE VILLE » Janvier 2013
Place Parlé au sud	Patrimoine timbré			Irlande	Participe joyeux Sudiste, en général

Solution le mois prochain.

Pas de petits ronds dans les cases ?
Le jeu-concours du magazine n'est pas maintenu en 2013.
Merci à tous nos lecteurs qui y ont participé.

Rappel : l'affichage du permis de construire est obligatoire

Dès l'obtention du permis de construire, un panneau doit être apposé conformément aux articles A.424-1 à A.424-4 du code de l'urbanisme.

C'est au bénéficiaire de l'autorisation (ou le déclarant) d'effectuer l'affichage.

Le défaut d'affichage constitue une infraction pouvant être relevée par la Mairie.

Les dimensions du panneau doivent être supérieures à 80 cm.

Les indications doivent être, et demeurer lisibles pendant toute la durée du chantier, depuis la voie publique ou un espace ouvert au public.

Déclarations Préalables déposées		
PICOT ALEXANDRE	2 AVENUE D'ALSACE LORRAINE	TRAVAUX DE CLOTURE
SCI DU CLOITRE ST MARTIN	5 RUE NOEL PARFAIT	RAVALEMENT DE FACADE
RIBEIRO - HENRIQUES	20 IMPASSE DES CELTES	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
SARL DE KONINCK	24 RUE DE LA PIE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
SARL BBC	53 TER RUE DES GRANDES FILLES DIEU	TRAVAUX DE COUVERTURE ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
JOURDREN YANNICK	48 RUE DE VARIZE	POSE D'UN PORTAIL
RODRIGUEZ SERGE	8 RUE NEWTON	TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIECE HABITATION
VILLE DE CHARTRES	6 RUE M ^{AL} DE LATTRE DE TASSIGNY	REALISATION D'UNE FRESQUE MURALE
FRAVAL OLIVIER	15 RUE THIERRY DE CHARTRES	POSE DE CHASSIS DE TOIT
HAUTIN BRUNO	94 RUE DE FRESNAY	POSE DE PORTAIL
SA GUERLAIN	AVENUE GUSTAVE EIFFEL	TRAVAUX DE CLOTURE
GIRARD SYLVIE	29 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE CLOTURE
CITYA CHAPET FROMONT	30 RUE DE LA PORTE MORARD	REPLACEMENT D'UNE PORTE D'ENTREE
FOURMONT JEAN MICHEL	122 RUE SAINT BRICE	REALISATION D'UNE VERANDA
VAUGEOIS - GUENANAIN	7 RUE DE LA GRENOUILLERE	MODIFICATIONS DE FACADES
SARL RUDEAU	36 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
SCI TERTIAIRE LA POSTE	56 - 66 RUE DE REVERDY	CREATION D'UN ACCES PMR EXTERIEUR
DUMONTIER ALAIN	75 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION
LAMPLE BENJAMIN	37 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	DEMOLITION D'UN CABANON ET TRAVAUX D'EXTENSION
THOMINET - AMARO	2 RUELLE DES BONS ENFANTS	DIVISION PARCELLAIRE
BERROU ALAIN	57 - 59 RUE DES COMTESSES	MODIFICATION DE CLOTURE
CHAUVEL VIRGINIE	52 RUE CHANZY	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
COUTURIER GILBERT	27 AVENUE AMBROISE PARE	POSE DE VOLETS ROULANTS
FOREAU JACK	46 RUE ALEXIS DE CASTILLON	TRAVAUX DE COUVERTURE
M'BODJ SAMY	96 RUE DE FRESNAY	POSE DE CHASSIS DE TOIT ET DIVERS ISOLATION
SCI ANCIENNE POSTE	4 CLOITRE NOTRE DAME	RESTAURATION D'UNE COUR INTERIEURE
AUFFRAY VANESSA	16 RUE DE LA PORTE MORARD	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES

GUITTET XAVIER	14 RUE DES LISSES	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PALLOT SERGE	39 RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MACE SYLVAIN	38 RUE JEAN ROSTAND	POSE DE CHASSIS DE TOIT
Déclarations Préalables délivrées		
LECLERCQ BERNARD	5 RUE VANGEON	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
HAYE PIERRE	1 PASSAGE RENAUD BARBOU	REPLACEMENT DE VOLETS
JUDENNE ROGER	6 RUELLE DU GRAND SENTIER	DIVISION PARCELLAIRE
CAISSE D'EPARGNE	13 BOULEVARD CHASLES	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHAUSSARD GREGORY	2 BIS RUE DE LA CROIX BONNARD	POSE D'UN PORTAIL COULISSANT
CALU DENYS	52 RUE DES PETITES FILLES DIEU	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MOTIKA MARIE-ELDINE	14 RUE DU FOSSE GAULOIS	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
DEBOIS BAPTISTE	6 RUE D'ALLONNES	POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
FOURMONT	122 RUE SAINT BRICE	RAVALEMENT DE FACADE
JAILLON TAVARD MARYSE	91 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE CLOTURE
CARNIS MARTINE	28 CHEMIN DES PETITES PIERRES COUVERTES	REALISATION D'UNE PERGOLA
JOURDREN YANNICK	48 RUE DE VARIZE	POSE D'UN PORTAIL
RODRIGUEZ SERGE	8 RUE NEWTON	TRANSFORMATION D'UN GARAGE EN PIECE HABITATION
Permis de Construire déposés		
VILLE DE CHARTRES	22 RUE SAINT MICHEL	TRAVAUX D'ACCESSIBILITE PMR DE SALLES DE COURS
SA PELAGIE	1 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	COUVERTURE D'UNE COUR ETXERIEURE
PIQUET -GARNIER	6 RUE EDOUARD ANDRE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	1 BOULEVARD CHASLES	CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX COMMERCE ET SALLE DE CINEMA
Permis de Construire délivrés		
OXYPROM/GROUPE AVIRON	28 - 30 RUE DU MARECHAL LECLERC	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
PUIG France	RUE EDMOND POILLOT	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE LOCAUX SOCIAUX (PC MODIFICATIF)
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	13 RUE DU DOCTEUR ANDRE HAYE	REAMENAGEMENT DU DERNIER ETAGE
CHARTRES METROPOLE	RUE DU MEDECIN GENERAL BEYNE	EXTENSION DU COMPLEXE AQUATIQUE
BILLAUD GILLES	14 RUE DU MASSACRE	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION
ABAD JEAN BAPTISTE	44 RUE RABUAN DU COUDRAY	TRAVAUX D'EXTENSION
Permis de Démolir déposés		
AUBIN CHANTAL	23 RUE DU CLOS L'EVEQUE	DEMOLITION TOTALE DU BATI

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2012 à 20h30

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député - Maire de Chartres :

DESIGNE Madame Anne DELCROIX, Conseillère Municipale, Secrétaire de séance ;

PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

APPROUVE à l'unanimité, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 25 octobre 2012.

PROCEDE à l'installation de Monsieur Alain BONNOIS, Conseiller Municipal

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GENERALE

1 - Commissions municipales - Représentation de la Ville - Modifications

DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées

PROCEDE à la désignation d'un représentant de la Ville dans les commissions suivantes :

Commission Affaires scolaires, enseignement et formation professionnelle
Mme Isabelle VINCENT est ELUE nombre de voix : 32 pour ; 8 abstentions

Mme Sophie DARMON est ELUE nombre de voix : 8 pour ; 32 abstentions

Commission animation de la Ville et relations avec les associations
M. Guillaume BONNET est ELU nombre de voix : 8 pour ; 32 abstentions :

Commission culture et patrimoine
Mme Isabelle VINCENT est ELUE nombre de voix : 32 pour ; 8 abstentions
M. A. BONNOIS est ELU nombre de voix : 8 pour ; 32 abstentions

Commission Pôle Gare
Mme Josette MORIN-BEREN-

FELD est ELUE nombre de voix : 8 pour ; 32 abstentions
M. Davide LEBON est ELU nombre de voix : 8 pour ; 30 abstentions ; 2 contre

2 - Organismes extérieurs - Représentation de la Ville - Modifications

DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées

PROCEDE à la désignation d'un représentant de la Ville dans les organismes suivants :

Centre d'interprétation de la Cathédrale et du Patrimoine
Mme Elisabeth BARRAULT est ELUE nombre de voix : 32 pour ; 8 abstentions

Comité de direction - EPIC « Office de Tourisme de Chartres »
M. Alain MALET est ELU nombre de voix : 33 pour ; 7 abstentions

Comité de gestion des centres de loisirs sans hébergement de la Ville
M. Guillaume BONNET est ELU nombre de voix : unanimité

Conseil d'établissement du Conservatoire à rayonnement départemental
Mme Josette MORIN-BEREN-FELD est ELUE nombre de voix : unanimité
M. David LEBON est ELU nombre de voix : 8 pour ; 30 abstentions ; 2 contre

Conseil d'Administration - Assemblée Générale - Association ENTRACTE (M. le Maire ou son représentant)
M. GEROUDET est ELU nombre de voix : 33 voix pour ; 7 abstentions

Conseil d'administration de la SEM du Parc des Expositions
Mme Josette MORIN-BEREN-FELD est ELUE nombre de voix : unanimité

Conseil d'Administration du Collège Jean Moulin
M. Alain BONNOIS est ELU nombre de voix : 39 pour ; 1 Abstention

Conseil d'école - Le Grand Jardin
Mme A. DELCROIX est ELUE

nombre de voix : 33 pour, 7 abstentions

Syndicat départemental d'énergie
M. Patrick GEROUDET est ELU nombre de voix : 33 pour, 7 abstentions

3 - Chartres Habitat - Conseil d'Administration - Modification - Délégation retirée de l'ordre du jour et reportée à une séance ultérieure

4 - Etablissement Public Administratif « Jumelages de Chartres » - Désignation des membres du Conseil d'Administration - Modifications

DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées

DESIGNE Mme J. MILON en tant que représentant de la Ville au sein du Conseil d'Administration EPA « Jumelages de Chartres » au titre de conseiller municipal de la Ville de Chartres.

DESIGNE M. Jean Francis RES-SORT par vote à bulletins secrets (32 voix pour ; 7 abstentions ; 1 bulletin nul) en tant que représentant de la Ville au sein du Conseil d'Administration EPA « Jumelages de Chartres » au titre de personnalité qualifiée dans le domaine des jumelages chartresains

5 - Recensement de la Population 2013 - Recrutement et rémunération des agents recenseurs, à l'unanimité des suffrages exprimés

(Monsieur GUERET sorti de la salle, ne prend pas part au vote)

DECIDE le recrutement d'agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population chartreuse pour 2013.

FIXE la rémunération des agents recenseurs recrutés aux taux fixés ci-dessus.

PREND ACTE du versement de la dotation forfaitaire versée à la ville au titre de l'enquête de recensement 2013 qui s'élève à 8 869 €

DIT que les crédits sont inscrits en

dépenses et en recettes au budget de la ville

FINANCES

6 - Débat d'orientation budgétaire 2013

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2013 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires à la tenue de ce débat.

7 - Tarifs 2013 : à la majorité

(E. CHEVEE, J. BERENFELD s'abstiennent
N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON votent contre)

DECIDE d'actualiser, à compter du 1er janvier 2013, les tarifs de :

Artothèque
Barrières de chantier
Cimetière
Pompes funèbres
Communication de documents électoraux et documents administratifs communicables
Contrôle d'accès par carte magnétique – Zones à accès réglementé
Droits de place
Esprit du Parfum
Fête foraine
Maison de l'Archéologie
Médiathèque et Bibliothèque Aragon
Mise à disposition de bicyclettes
Musée des Beaux-Arts, Maison Picassiette
Muséum
Reproduction de documents
Location de salles municipales
Self municipal
Signalisation événementielle
Sinistres et dégradations de biens communaux
Stationnement payant de surface
Taxis (occupation du domaine public)
Utilisation des équipements sportifs
Vélos taxis

Selon l'état annexé.

PROTOCOLE

8 - Fête des lumières de Lyon - Délégation municipale : à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur Laurent LHUILLERY ne prennent pas part au vote
Monsieur le Maire sorti de la salle, ne prend pas part au vote

ADOPTE cette proposition de Monsieur le Maire,
DECIDE que Monsieur Laurent LHUILLERY représentera la Ville

de Chartres à cette occasion.

PROMOTION

9 - Fête de Noël 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir : à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire sorti de la salle, ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

10 - Fête de Noël 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Intermarché, à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire sorti de la salle, ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Intermarché.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

11 - Fête de Noël 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et MC DONALD'S, à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire sorti de la salle, ne prend pas part au vote
M. A. PIÉRRAT ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Mc Donald's.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

12 - Fête de Noël 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société Houdard, à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire sorti de la salle, ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et la Société Houdard.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

13 - Fête de Noël 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Centre de Formation des Apprentis, à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire sorti de la salle, ne prend pas part au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et le Centre de Formation des Apprentis du bâtiment (C.F.A.).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

14 - Promotion de la Salle Ravenne - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir : à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire et Monsieur G. BONNET sortis de la salle ne participent pas au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Chérie FM Eure-et-Loir.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

15 - Chartres en Lumières 2012 - Convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Gares et Connexions, à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire et Monsieur G. BONNET sortis de la salle ne participent pas au vote

APPROUVE les termes de la convention de parrainage entre la Ville de Chartres et Gares et Connexions

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention ci-annexée.

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

16 - Délégation de service public du chauffage urbain de la Madeleine - Modalités de dépôt de liste - Election de la Commission de Délégation de Service Public : à l'unanimité des suffrages exprimés

Monsieur le Maire et Monsieur G. BONNET sortis de la salle, ne participent pas au vote
Monsieur Y. NAUDIN s'abstient

DECIDE qu'en raison de la spécificité de l'activité du service public, il convient de constituer une commission de délégation de service public permanente dédiée spécifiquement au chauffage urbain de la Madeleine. APPROUVE les conditions de dépôt des listes exposées en annexe pour l'élection des membres de la commission de délégation de service public permanente dédiée spécifiquement au chauffage urbain de la Madeleine.

17 - Activités Enfance - Election de la Commission de Service Public dédiée aux activités Enfance,

Une liste est proposée :

Titulaires : F. MASSELUS, A. DELCROIX, G. CRESSAN, I. VINCENT, E. FROMONT, A. BONNOIS

Suppléants : P. MAYINDA, D. DUTARTRE, M. CHEDEVILLE, J.J. BOURZEIX, F. FERRONNIERE, M. BIYADI

Monsieur le Maire et Monsieur G. BONNET sortis de la salle, ne participent pas au vote

DECIDE à l'unanimité de procéder à un vote à mains levées

DECLARE ELUS, à la suite du scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, qui s'est déroulé en séance, les membres élus de la commission de délégation de service public visée à l'article L 1411-5 du CGCT pour les activités enfance :

Président : le Maire ou son représentant désigné par lui, K. DORANGE

5 Membres titulaires :
5 Membres suppléants :

- F. MASSELUS : 38 voix
- P. MAYINDA : 38 voix
- A. DELCROIX : 38 voix
- D. DUTARTRE : 38 voix
- G. CRESSAN : 38 voix
- M. CHEDEVILLE : 38 voix
- I. VINCENT : 38 voix
- J.J. BOURZEIX : 38 voix
- A. BONNOIS : 38 voix
- M. BIYADI : 38 voix

18 - Délégation de Service Public Camping et auberge - Avenant n°5 - Tarifs 2013 : à l'unanimité des suffrages exprimés,

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON s'abstiennent
JP GORGES, G. BONNET sortis de la salle, ne participent pas au vote)

APPROUVE les tarifs de l'auberge de jeunesse et du camping applicables à compter du 1er janvier 2013 ;

APPROUVE l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public relative l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse, joint en annexe ;

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du camping municipal et de l'auberge de jeunesse.

PERSONNEL

19 - Directeur des Systèmes d'Information - Renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel : A la majorité

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON votent contre.

JP GORGES sorti de la salle, ne participe pas au vote)

APPROUVE le renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel afin d'assurer les fonctions de Directeur des Systèmes d'Information, sur la base d'un contrat d'une durée de 3 ans susceptible d'être reconduite par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'intéressé.

20 - Directeur Technique du Pôle Chartres en Lumière - Renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel A la majorité

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON votent contre)

APPROUVE le renouvellement de la possibilité de recourir à un agent contractuel afin d'assurer les fonc-

tions de Directeur Technique du Pôle Chartres en Lumière, sur la base d'un contrat d'une durée de 3 ans susceptible d'être reconduite par décision expresse, au regard des nécessités de service et dans l'hypothèse où le recrutement d'un fonctionnaire resterait infructueux.

INDIQUE que l'intéressé sera rémunéré par référence à l'un des grades du cadre d'emplois des Ingénieurs Territoriaux, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à son expérience et à la technicité détenue, et percevra le régime indemnitaire afférent au grade de recrutement ainsi que la prime annuelle, dans les mêmes conditions que le personnel communal.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le contrat correspondant et tous avenants à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'intéressé.

JEUNESSE

21 - Programme de Réussite Educatrice - «Orchestre à l'école» 2012/2013 Demande financement ACSE, à l'unanimité

SOLLICITE une participation financière de l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances à hauteur de 14 000 € pour la reconduction de l'action « Orchestre à l'école » à l'école Jacques Prévert pour l'année scolaire 2012/2013.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

22 - Programme de Réussite Educatrice - «Orchestre à l'école» 2012/2013 - Création de postes 2012/2013, à l'unanimité

APPROUVE la création de 4 postes d'animateurs, professeurs de musique.

DECIDE que la rémunération horaire des vacataires animateurs de l'action « Orchestre à l'école », est fixée à 28.30 € net et fera l'objet d'une revalorisation automatique sur la base de l'évolution de la valeur du point d'indice applicable à la Fonction Publique Territoriale intervenue au cours de l'année N-1.

23 - Dojo Beauceron (Club de judo et de Ju-Jitsu) - Initiation Judo - Subvention 2012, à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € au Dojo

Beauceron dans le cadre de l'action initiation Judo dans les écoles Jacques Prévert et Maurice Carême.

24 - Chartres Roller - « 6 heures de Chartres en roller » - Subvention 2012, à l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 500 € à l'Association Chartres Roller.

25 - Organisation des transports pour l'enseignement de la natation des écoles primaires -Convention avec Chartres Métropole, à l'unanimité

APPROUVE la convention à intervenir, relative à l'organisation des transports pour l'enseignement de la natation des écoles primaires entre Chartres Métropole et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

ARCHEOLOGIE

26 - Demande de subvention au Ministère de la Culture pour la réalisation d'une fouille programmée sur le site de Saint-Martin-au-Val à Chartres, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de la Culture pour la fouille programmée du site de Saint-Martin-au-Val (année 2013),

AUTORISE le député-maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

27 - Demande de subvention au Ministère de la Culture pour la mise en place d'animations sur le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val à Chartres, à l'unanimité

SOLLICITE une subvention auprès du Ministère de la Culture pour l'organisation d'animations lors des Journées du Patrimoine de 2013

AUTORISE le député-maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

28 - Opération archéologique à Chartres - Quartier de Rechèvres, avenue de Verdun et esplanade Maurice Fanon - Contrat de marché entre la Ville de CHARTRES et la SEM Chartres Développements Immobiliers, à l'unanimité

APPROUVE le principe de la candidature du service Archéologie de la Ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par Chartres Développements Immobiliers pour la réalisation d'une fouille préventive dans le quartier de Rechèvres - avenue de Verdun et esplanade Maurice Fanon.

AUTORISE le Député-Maire ou son représentant à signer toute pièce de l'offre financière proposée par la Ville pour la procédure susvisée.

AFFAIRES IMMOBILIERES

29 - 113, rue de Sours (à l'angle de la rue Robert Legué) - Unité centrale de production - Procès verbal de mise à disposition des biens, à l'unanimité

APPROUVE le procès verbal de mise à disposition des biens meubles et immeubles situés 113, rue de Sours (à l'angle de la rue Robert Legué), au profit de Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération de Chartres) joint à la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit procès verbal ainsi que tous actes et documents à intervenir relatifs à l'exercice de cette compétence.

30 - 13 avenue de la République - Ancienne MPT de Rechèvres - Convention d'indemnisation entre Chartres Habitat et la Ville : A la majorité

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON votent contre E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

DECIDE de résilier la convention de location du 27 janvier 1984 à la date du 30 novembre 2012.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'indemnisation entre Chartres Habitat et la Ville de Chartres, par laquelle la Ville s'engage à rembourser à Chartres Habitat une somme de 93 392,78 €, telle que jointe en annexe.

31 - 11 et 13 avenue de Rechèvres Anciennes MPT et MJC de Rechèvres - Désaffectation : A la majorité

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON

votent contre E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent F. MASSELUS sorti de la salle, ne prend pas part au vote)

CONSTATE la désaffectation effective de la Maison Pour Tous et de la Maison des Jeunes et de la Culture de Rechèvres, situées sur la parcelle cadastrée section DC n° 133, d'une superficie de terrain de 1 417 m².

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

32 - 11 et 13 avenue de Rechèvres Anciennes MPT et MJC de Rechèvres - Déclassement : A la majorité

(N. SIRANDRÉ, S. DARMON, N. BILLARD, M. BIYADI, D. LEBON votent contre E. CHEVEE et J. MORIN-BERENFELD s'abstiennent F. MASSELUS sorti de la salle, ne prend pas part au vote)

PRONONCE le déclassement du domaine public communal de la parcelle située 11 et 13 avenue de la République, cadastrée section DC n° 133, d'une superficie de terrain de 1 417 m².

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes à intervenir portant exécution de la présente délibération.

33 - Abri à vélos - Place Pierre Sépard - Cession : à l'unanimité des suffrages exprimés

(F. MASSELUS sorti de la salle, ne prend pas part au vote)

DECIDE la cession de l'abri à vélos, situé sur la parcelle cadastrée section DA n° 187, place Pierre Sépard, conformément au plan ci-annexé, au profit de Chartres Métropole (Communauté d'Agglomération), au prix de 67 719,60 € sans T.V.A., correspondant au coût réel de l'installation de l'équipement, décomposé comme suit :

installation de l'abri à vélos (1ère et 2ème tranche) : 63 875 € H.T.,
installation du logiciel de badgeage : 2 224,60 € H.T.,
achat de 100 cartes magnétiques : 640 € H.T.,
et partie habillage : 980 € H.T.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

MARCHES PUBLICS

34 - Groupement de commande assurances : à l'unanimité

APPROUVE la convention constitutive de groupement entre la ville de Chartres, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Chartres et la Communauté d'Agglomération « Chartres Métropole » en vue de passer des marchés pour la réalisation de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de prestations en matière d'assurances jointe en annexe

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ladite convention constitutive.

35 - Prestations d'assurances pour la ville de Chartres – tous risques exposition - Avenant n°1 au marché 2011-005 : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2011-005 relatif aux prestations d'assurances « tous risques expositions » ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

36 - Mise en conformité électrique de l'Eglise Saint-Aignan : à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants du marché concernant la mise en conformité électrique de l'Eglise Saint-Aignan selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur tel que défini ci-dessus.

37 - Travaux de réparation et entretien des toitures, toitures terrasses et toitures terrasses végétalisées de la Ville de Chartres - 1ère reconduction des marchés 2012-008 et 009 : à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2012-008 et n°2012-009, relatifs aux travaux de réparation et entretien des toitures, toitures terrasses et toitures terrasses végétalisées de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2012-008 et n°2012-009, relatifs aux travaux de réparation et entretien des toitures, toitures terrasses et toitures terrasses végétalisées de la Ville de Chartres.

38 - Marché de services d'insertion et de qualifications professionnelles - 1ère reconduction des marchés 2012-034 et 035: à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2012-034 et n°2012-035, relatifs aux prestations de services d'insertion et de qualification professionnelles.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2012-034 et n°2012-035, relatifs aux prestations de services d'insertion et de qualification professionnelles.

39 - Réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux - 1ère reconduction du marché 2012-019: à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°2012-019 relatif à la réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction du marché n°2012-019 relatif à la réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux.

40 - Fourniture de jardinières type « Cœur de Ville » Petit et grand modèle et type acier Corten - 1ère reconduction des marchés 2012-041 et 043 : à l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°2012-041, n°2012-042 et n°2012-043, relatifs à la fourniture de jardinières de type « Cœur de Ville » petit et grand modèle et de type acier Corten.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la première reconduction des marchés n°2012-041, n°2012-042 et n°2012-043, relatifs à la fourniture de jardinières de type « Cœur de Ville » petit et grand modèle et de type acier Corten.

41 - Travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres - 3ème reconduction du marché 2010-044: à l'unanimité

APPROUVE la troisième reconduction du marché n°2010-044 relatif aux travaux de voirie sur les espaces publics et privés de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer la troisième reconduction du marché n°2010-044 relatif aux Travaux de voirie sur les

espaces publics et privés de la Ville de Chartres.

42 - Réaménagement de la place Billard et de la rue des Changes: à l'unanimité

APPROUVE les titulaires et les montants du marché concernant les travaux de réaménagement de la place Billard et de la rue des Changes selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-dessus.

43 - Prestations d'assurances pour la ville de Chartres – lot n°3 : flotte automobile et risques annexes - Avenant n°1 au marché 2009-080 : à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-080 relatif aux prestations d'assurances – lot n°3 « flotte automobile et risques annexes » ;

AUTORISE le Député-maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Chartres, le 22 novembre 2012
Le Député-Maire,

Jean-Pierre GORGES



Tribunes de l'opposition



LETTRE AU MAIRE POUR METTRE FIN AU SYSTÈME GORGES

En 2001, candidat à la mairie de Chartres, sous l'étiquette « *Divers droites* », vous aviez promis de **ne pas cumuler les mandats**, laissant à un autre candidat de votre camp, se positionner pour les élections législatives.

Devenu depuis Député-Maire, Président d'Agglo, Président de Chartres Habitat, **maintenant** PDG de la S.E.M. (*), **vous continuez à renier votre promesse de campagne ?**

Vos cumuls vous permettent de concentrer tous les pouvoirs.

Déjà peu à l'écoute des citoyens, vous éprouvez du mépris pour toute personne qui s'exprime différemment de vous et abusez de votre autorité.

Quand allez vous cesser de prendre des décisions seul et **contre l'intérêt général ?** Pour exemples :

- augmentations abusives des loyers (+25%) à Chartres-Habitat

- augmentation des taxes et impôts comme le démontre le « *Mouvement Des*

- *Moutons* », commerçants contre l'explosion de la Cotisation Foncière des Entreprises

- destruction de l'Hôtel de Ville au mépris du débat démocratique

- fermeture du musée des beaux arts

- augmentation des prix des parkings pour 2013 !

Encore !
Récemment, vous avez cherché à vous faire désigner avocat par une décision du barreau de Chartres au mépris de la Loi.

Alors que l'on devrait promouvoir **le travail et l'effort**, ce sont **les passe-droits et le copinage** qui priment avec vous. Quitte à écraser les plus faibles.

Dans une annonce parue dans le quotidien local, vous vous nommez même au poste de Directeur Général d'une S.E.M. (*), **ce qui fait de vous un PDG !** Un poste à titre de bénévole ?

Que se passe-t-il dans cette S.E.M., où vous refusez que l'opposition siège, où les directeurs démissionnent les uns à la suite des autres ?

Qu'avez-vous à cacher ? Votre passion pour l'immobilier, surtout privé, **inquiète jusque dans vos rangs.**

Comme l'a dit François Fillon en parlant de votre mentor JF Copé, vous représentez la droite en « *faillite morale* ».

Il est temps que ce système cesse à Chartres.

Le changement attendu pour 2014 se construit dès 2013. C'est pourquoi les chartreains qui veulent construire « Chartres en mieux », qu'ils soient de tous les horizons politiques, doivent se rassembler.

Nous vous souhaitons une belle année 2013 car malgré la caste qui confisque tous les pouvoirs à Chartres aujourd'hui, l'espoir de redonner Chartres à ses habitants va renaître.

(* *Société d'Economie Mixte chargée de projets immobiliers sur Chartres*)

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Alain BONNOIS, Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON, Sophie DARMON.

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com



<Stèle dite
de la démocratie

MEILLEURS VŒUX 2013

Et si nous faisons un vœu pour 2013 : vivre ensemble dans une démocratie apaisée.

Vivre ensemble dans une ville dont le Maire favoriserait le dialogue. Parce qu'une ville comme la nôtre ne peut continuer à s'enfermer dans l'exercice arrogant du pouvoir.

«*Tout l'art du dialogue politique consiste à parler tout seul à tour de rôle*» disait ironiquement André Frossard.

Alors, imaginons plutôt une ville avec un Maire qui supporterait que s'expriment librement la richesse et la diversité des analyses et des expériences.

Qui éviterait la censure et publierait les Tribunes de l'opposition sans attendre d'y être obligé par le tribunal administratif.

Qui dialoguerait avec les syndicats professionnels pour les entendre sur les difficultés que rencontrent les commerçants et les petites entreprises face à l'explosion de leur cotisation foncière économique décidée par la collectivité locale.

Qui interrogerait en toute transparence les habitants, les usagers, les personnels, sur la nécessité, en pleine crise économique, de construire un pôle administratif.

Qui construirait une agglomération en recherchant, au-delà des appartenances politiques, des majorités de projets au bénéfice de tous les habitants.

Une démocratie apaisée où chacun contribuerait à la recherche de solutions à tous les problèmes économiques et sociaux qui menacent aujourd'hui.

Une démocratie apaisée où la culture de la tolérance passerait par le débat et les échanges de points de vue et d'arguments.

Une démocratie apaisée où la confiance et le respect de l'autre permettraient la défense de l'intérêt général.

Une démocratie apaisée, c'est notre vœu pour 2013, en espérant qu'il ne s'agisse pas d'un vœu pieux.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevée
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com

NOUS AVONS DEUX MAYAS

En ce 20 décembre, jour de Conseil Municipal, nous autres élus chartrains savons déjà que la fin du monde sera véritablement pour ce soir.

Les deux prophètes Eric Chevée et David Lebon vont nous décrire l'Apocalypse budgétaire qui nous attend en 2013 : Chartres va sombrer, écrasée par la dette, minée par l'impôt et la folie des grandeurs de la majorité municipale...

Heureusement, nous avons l'habitude !

Décembre 2011, alerte à la guerre chimique ! Des emprunts toxiques doivent nous détruire ! Pas de chance pour nos deux gourous, les taux de l'argent n'ont jamais été aussi bas qu'en 2012...

Décembre 2010, le parking Q, Park va provoquer l'effondrement des finances locales par effet de vide. « Caramba ! Encore raté » pour nos deux augures, le parking n'a depuis jamais mieux marché : l'effet de vide fut un effet de souffle !

Nous attendons donc ce qu'ils vont trouver ce soir. Les pronostics vont bon train : au choix, l'éruption du Modem d'Eric Chevée, résurrection qui absorberait le PS ; le nom des deux ou trois entreprises chartraines que David Lebon va nationaliser, en bon disciple et collaborateur d'Arnaud Montebourg...

Si Noé avait construit son arche sur les mêmes prévisions, nul doute qu'il n'aurait embarqué que des animaux imaginaires : licornes, dragons, monstres divers, etc...

En fait, nous nous sommes habitués à ces discours de peur. C'est même devenu pour nous un rite presque amusant.

Sauf qu'ils nous lassent quand même avec leurs discours moralisateurs. A entendre ces prophètes de malheur, il faudrait en plus que nous les remercions des prévisions catastrophiques qu'ils déversent chaque année sur le moral des Chartrains.

Toujours démenties par les faits, les prophéties d'Eric et David résonnent curieusement aujourd'hui, où les chaînes de télévision font défiler sur nos écrans les annonces « abracadabrantiques » de gourous échevelés, qui n'oublient pourtant jamais leurs intérêts sonnants et trébuchants.

Nos deux Mayas de Chartres ne construiront jamais de pyramides. Ils n'en n'ont pas la première idée. Ils espèrent seulement faire un jour un plein de voix...

Au moment de voter, rappelez-vous seulement qu'ils voulaient en 2008 reboucher l'Odyssee. Alors, dormez tranquilles, Chartrains, et bonne année 2013.

La majorité municipale

ERRATUM. Vérification faite, madame Chauvigné-Bourlaud n'était pas tête de liste RPR-UDF aux élections régionales de 1998, et monsieur Chevée ne faisait pas partie de sa liste. Mille excuses donc.

MAIS, madame Chauvigné-Bourlaud était numéro 2 sur cette liste et chef de file de l'UDF.

Monsieur Chevée était déjà militant UDF en 1998. Et nous n'avons trouvé nulle trace d'une déclaration indignée de sa part après le consensus RPR/UDF/FN autour de l'élection du Président du Conseil Régional du Centre. La démonstration reste donc établie.

Eric Chevée a une conception élastique de la « ligne jaune ».

Les permanences des élus, votre point de vue entendu

Venez poser vos questions
et rencontrer vos élus chaque 1^{er} mardi du mois



Marie 42 ans,
quartier de la gare

j'ai une suggestion à faire,
je m'interroge ...
... j'en parle
à mes élus »



Conception graphique : Service PAD, Ville de Chartres.

de 18h à 19h30, dans les lieux suivants :

Ecole François Villon, Abbayes Saint-Brice, MPT Beaulieu, MPT Saint-Chéron,
MPT Forum de la Madeleine, MPT Bel-Air, MPT Rechèvres, Ecole Le Grand Jardin,
Ecole Jules Ferry, Hôtel de Ville, Ecole de la Brèche.

Capitale de la lumière et du parfum



ANTICIPER LA VILLE DE DEMAIN LES CHARTRAINS CONTRIBUENT AU PLU

La Ville a décidé d'associer étroitement les Chartains à l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de mener une réflexion partagée sur l'avenir du territoire. Les habitants volontaires ont suivi le projet. L'implication de ces derniers s'est faite par des ateliers de travail, des réunions publiques et des visites de terrain. Le travail en petits groupes a permis de formuler des propositions concrètes qui sont intégrées dans le diagnostic et le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLU. En voici des extraits.

Un habitat plus écologique

Une première proposition des habitants est de mieux intégrer l'environnement dans les constructions. Le logement individuel notamment, est très consommateur d'espace. Ainsi, le PLU devrait privilégier l'habitat intermédiaire, avec des hauteurs limitées et une place prépondérante accordée aux espaces extérieurs (jardins ou terrasses). Les constructions futures intégreront également des espaces de proximité : espaces verts, espaces de jeux pour enfants, lieux de rencontres, etc.

Des services plus adaptés

Les Chartains qui se sont exprimés souhaitent l'implantation d'équipements structurants au cœur de tous les quartiers, pour plus d'attractivité et de lien avec le reste de la commune. Ce lien entre les quartiers devra également être resserré par une augmentation des fréquences de desserte en bus de l'Agglomération.

Une ville plus verte

Pour qu'une ville soit agréable à vivre, elle doit comporter suffisamment de «poches vertes» : les espaces verts et les éléments patrimoniaux doivent être absolument préservés de l'urbanisation. Les habitants proposent la création d'un parc d'envergure, espace de respiration accessible et partagé par tous, dédié aux loisirs et à la promenade. Ils suggèrent aussi de développer les jardins partagés, une pratique dotée d'une forte symbolique historique avec les anciens jardins ouvriers du Clos-Pichot, haut lieu de résistance durant la Seconde Guerre mondiale.

Des cheminements plus visibles

La municipalité a réalisé des aménagements cyclables de qualité ces dernières années. Il conviendrait que l'éclairage, la signalétique et la mise en sécurité de ces cheminements montent en qualité.

Des liaisons douces sont à valoriser : la Butte des Charbonniers qui joue un rôle important dans les déplacements piétons quotidiens des habitants, les bords de la voie ferrée, le Clos-Pichot, le site de l'ancien collège, etc. Ce sont des espaces de biodiversité à préserver.

En prenant en compte ces propositions, la Ville travaille aujourd'hui sur la troisième étape du PLU : la traduction réglementaire des orientations fixées dans le PADD qui doit préciser «où et comment construire ?» dans les différents secteurs de Chartres.

Donnez votre avis,
par l'intermédiaire du
registre d'expression à
l'accueil de la Mairie ou
rencontrez Michel Teilleux,
votre élu référent.
Téléphone : 02 37 23 41 78,
Courrier :
Mairie de Chartres,
Place des Halles,
28000 Chartres.



Votre éco-geste de Noël

À la fin de cette période de fêtes,
ne laissez pas vos sapins seuls dans le froid !
Les déchetteries les accueillent toute l'année.
Transformés en compost ou paillage,
ils trouveront une deuxième vie.

En 2013, soyez
éco-citoyens !

Déchetteries

Lucé : rue de la Taye, tél. 02 37 30 22 09.
Champhol : rue Fontaine-Bouillant,
tél 02 37 21 47 55.

Infos sur la collecte des déchets

Tél. 0800 22 20 36, (numéro vert, appel
gratuit d'un poste fixe).

